

PORTRAIT-DIAGNOSTIC DES SERVICES AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS À LAVAL

VERSION FINALE

L'APPUI DE LAVAL

16 mars 2012



Vos conseillers en planification et développement des services aux collectivités

8615, boul. Saint-Laurent, bureau 302, Montréal (Québec) H2P 2M9
Téléphone (514) 278 2855 • Télécopieur (514) 278 1926 • info@darvida.ca
www.darvida.ca

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
MÉTHODOLOGIE.....	2
1. PORTRAIT DE LA POPULATION AÎNÉE LAVALLOISE.....	3
1.1 PROFIL DÉMOGRAPHIQUE	3
1.2 PROFIL DE SANTÉ	8
1.3 PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE	13
1.4 PORTRAIT DES PROCHES AIDANTS À LAVAL.....	15
2. PORTRAIT SYNTHÈSE DES RESSOURCES LAVALLOISES OFFRANT DES SERVICES AUX PROCHES AIDANTS.....	19
3. PORTRAIT DES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS LAVALLOIS	24
3.1 SERVICES D'INFORMATION	25
A) Tableau descriptif	25
B) Faits saillants des services d'information.....	27
3.2 SERVICES DE FORMATION	29
A) Tableau descriptif	29
B) Faits saillants des services de formation	31
3.3 SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	33
A) Tableau descriptif	33
B) Faits saillants des services de soutien psychologique	35
3.4 SERVICES DE RÉPIT	37
A) Tableau descriptif	37
B) Faits saillants des services de répit	39
3.5 TERRITOIRE COUVERT PAR LES ORGANISMES DE SERVICES	40
3.6 GUICHET D'ACCÈS RÉGIONAL	40
3.7 FINANCEMENT	41
3.8 PROCHES AIDANTS REJOINTS.....	42
4. APPRÉCIATION DES SERVICES ET DE L'UTILISATION DES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS LAVALLOIS	44
4.1 PERSONNALISATION DES SERVICES.....	44
4.2 PRÉCOCITÉ DE L'UTILISATION DES SERVICES	45
4.3 UTILISATION DES SERVICES AU BON MOMENT	46
4.4 DIVERSIFICATION ET COMPLÉMENTARITÉ DES SERVICES.....	47
4.5 CONNAISSANCE DES SERVICES	48
4.6 PROMOTION DES SERVICES	49

4.7 ACCESSIBILITÉ DES SERVICES	49
4.8 SERVICES SOUHAITÉS MAIS INEXISTANTS	50
5. ANALYSE GLOBALE DES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS LAVALLOIS.....	51
5.1 FORCES ET FAIBLESSES DE L'OFFRE DE SERVICES	51
5.2 OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES DE DÉVELOPPEMENT	52
5.3 ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT	53
Enjeu : La référence adéquate aux services de soutien offerts aux proches aidants	53
Enjeu : La réponse aux besoins de répit	54
Enjeu : Le maintien et la consolidation des services autres que le répit offerts aux proches aidants.....	54
Enjeu : L'accessibilité aux services	55
Enjeu : L'utilisation précoce des services par les proches aidants	56
Enjeu : Le manque de ressources financières et humaines	57
Synthèse des enjeux de développement.....	58
CONCLUSION.....	59
ANNEXE 1 : FICHES DESCRIPTIVES DES ORGANISMES DE SERVICES DIRECTS AUX PROCHES AIDANTS DE LAVAL	60

INTRODUCTION

Ce portrait-diagnostic des services offerts aux proches aidants à Laval s'inscrit dans la démarche de planification stratégique triennale de l'Appui de Laval. Légitimement constitué à l'automne 2011, l'Appui de Laval, « dans le respect des missions des organismes déjà implantés sur le territoire, doit contribuer au développement des services répondant aux besoins fondamentaux des proches aidants d'aînés de leur région soit, l'information, la formation, le soutien psychologique et le répit, en plus de miser sur le caractère personnalisé, précoce, complémentaire et accru des services aux proches aidants d'aînés.¹ » La réalisation du portrait-diagnostic est l'une des étapes importantes de la phase d'implantation de l'Appui de Laval. Ultimement, cette démarche permettra :

- De cibler des enjeux de développement en lien avec les services aux proches aidants;
- D'alimenter le premier appel d'offres pour le développement et le soutien de projets locaux et régionaux;
- D'alimenter les orientations stratégiques de l'Appui de Laval pour les trois prochaines années.

Le portrait-diagnostic se divise en cinq (5) grandes sections. À la section 1, un portrait de la population aînée lavalloise est présenté et aborde les profils démographique, de santé et économique des aînés du territoire. Quelques faits saillants concernant les proches aidants sont également abordés.

À la section 2, le lecteur pourra prendre compte d'un portrait synthèse des organisations de Laval qui travaillent auprès des proches aidants à Laval. Cette section est en quelque sorte une prémisse à la section 3, qui présente quant à elle, le portrait des services offerts aux proches aidants de Laval. À cette section, des tableaux synthèses sont consacrés à chacun des quatre grands types de services destinés aux proches aidants, soit les services d'information, de formation, de soutien psychologique et de répit. À la suite de chacun des tableaux synthèses liés à un type de service, une analyse sous forme de faits saillants est présentée au lecteur.

À la section 4, la perception des personnes-ressources consultées dans le cadre de cette démarche à propos des services aux proches aidants et leur utilisation est présentée. Les propos recueillis auprès des répondants des organismes de services permettent de prendre le pouls des acteurs du milieu quant à différents thèmes se rattachant à l'offre et à l'utilisation des services aux proches aidants. Enfin, la section 5 se consacre à l'analyse de l'ensemble des informations recueillies. Celle-ci prend la forme de la détermination des forces et faiblesses de l'offre de services, de l'analyse des principales opportunités et contraintes liées au développement de services aux proches aidants à Laval et enfin, la proposition de certains enjeux de développement.

¹ Appui de Laval (2011), *Appel d'offres pour l'élaboration du portrait-diagnostic régional*, p.2.

MÉTHODOLOGIE

La réalisation du portrait-diagnostic des services offerts aux proches aidants à Laval a été rendue possible grâce aux activités suivantes :

Constitution d'un comité de mandataires

Dans le cadre de la démarche d'élaboration du portrait-diagnostic, un comité de mandataires a été mis sur pied dans le but de suivre sa progression (incluant la validation des outils de consultation, des rapports, etc.). Ce comité était composé de deux administrateurs et d'une ressource de soutien du réseau de la santé de Laval :

- Mme Claire Gosselin, Agence de la santé et des services sociaux de Laval
- Mme Cyndia Brunet, CSSS Laval
- Mme Lise Lalande, Société Alzheimer Laval

Entrevues auprès de répondants d'organisations de Laval

Afin de colliger les informations nécessaires à l'élaboration du portrait-diagnostic, une consultation auprès des organisations qui offrent des services aux proches aidants d'aînés à Laval a été réalisée.

Au total, neuf entrevues (téléphoniques ou en personne) ont été réalisées. Voici la liste des organisations consultées dans le cadre de cette démarche :

- Agence de la santé et des services sociaux de Laval
- Association Lavalloise des Personnes Aidantes
- Baluchon Alzheimer
- Centre de bénévolat de Laval
- Centre de santé et de services sociaux de Laval
- Centre Communautaire Le Rendez-Vous des Aîné(e)s de Laval
- Comité d'animation du troisième âge de Laval
- Coopérative de soutien à domicile de Laval
- Société Alzheimer de Laval

Les informations recueillies auprès des répondants de ces organisations de services ciblées pour l'étude ont permis d'élaborer les sections 3 et 4 de ce portrait-diagnostic, soit celles consacrées au portrait des services offerts aux proches aidants d'aînés et à l'appréciation des services et de leur utilisation par les proches aidants.

Recherche documentaire et statistique

En complément aux consultations, une recherche documentaire et statistique a été réalisée. Celle-ci a essentiellement permis de compléter le portrait des services et de dresser le portrait de la population lavalloise.

1. PORTRAIT DE LA POPULATION AÎNÉE LAVALLOISE

Cette section vise à dresser un portrait sommaire de la population aînée lavalloise. Ultimement, ce portrait devrait alimenter la réflexion de l'Appui de Laval quant au développement de l'offre de services (répartition régionale, populations cibles, etc.). Il est à noter que selon les informations disponibles, certaines statistiques concernant les aînés réfèrent aux personnes de 50 ans et plus alors que d'autres aux 65 ans et plus.

1.1 PROFIL DÉMOGRAPHIQUE

Voici présentés dans les pages suivantes, des faits saillants concernant le profil démographique de la population lavalloise et concernant la distribution de la population, les projections démographiques, la répartition de la population sur le territoire, l'immigration, la langue parlée, etc.

DISTRIBUTION DE LA POPULATION

En 2012, les Lavallois de 50 ans et plus représentaient 35,5 % de la population totale de la région (144 656 Lavallois). En ce qui a trait aux personnes de 65 ans et plus, ils représentaient environ 16 % de la population totale (63 609 Lavallois). Les femmes de 50 ans et plus sont plus nombreuses que les hommes et il en va de même pour le groupe d'âge des 65 ans plus (plus ou moins 10 000 femmes de plus dans les deux groupes d'âge). Chez les 85 ans et plus cependant, la proportion de femmes double celle des hommes (5 021 femmes et 2 637 hommes).

Tableau 1 : Nombre et proportion de Lavallois de 50 ans et plus (2012).

GROUPES D'ÂGE	HOMMES	FEMMES	TOTAL	% DE LA POPULATION
50 à 54 ans	16 259	16 137	32 396	8,0%
55 à 59 ans	12 998	13 611	26 609	6,5%
60 à 64 ans	10 710	11 332	22 042	5,4%
65 à 69 ans	8 841	10 194	19 035	4,7%
70 à 74 ans	6 905	7 993	14 898	3,7%
75 à 79 ans	5 559	6 934	12 493	3,1%
80 à 84 ans	3 967	5 558	9 525	2,3%
85 ans et plus	2 637	5 021	7 658	1,9%
50 ans et plus	67 876	76 780	144 656	35,5%
65 ans et plus	27 909	35 700	63 609	15,6%
Total	200 440	206 756	407 196	100%

Source : MSSS, La population du Québec par territoire des centres locaux des services communautaires, par territoire des réseaux locaux des services et par région sociosanitaire, de 1981 à 2031, édition 2010.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION

Au cours des dernières années, la population âgée de Laval a fortement augmentée. Entre 1996 et 2011, la population correspondant au groupe d'âge des 65 ans et plus est passée de 37 697 à 61 528, pour une augmentation de 63 %. Pour la même période et le même groupe d'âge, la variation québécoise était beaucoup moindre que celle enregistrée à Laval, soit 44 %. Les variations les plus marquées concernent les groupes des 75-84 ans ainsi que les 85 ans et plus, puisque de 1996 à 2011, la population de ces groupes d'âge a augmenté respectivement de 112 % et de 152 %.

Tableau 2 : Évolution de la population âgée lavalloise entre 1996 et 2011

GROUPES D'ÂGE	ANNÉES				VARIATION 1996-2011		
	1996	2001	2006	2011	LAVAL		QUÉBEC
0-64 ans	297 221	304 605	320 398	340 342	+43 121	14,5 %	4,9 %
65 ans et plus	37 697	45 681	52 012	61 528	+23 831	63,2 %	44,3 %
GROUPES D'ÂGE	ANNÉES				VARIATION 1996-2011		
	1996	2001	2006	2011	LAVAL		QUÉBEC
65-74 ans	24 663	28 126	29 211	32 748	+8 085	32,8 %	32,0 %
75-84 ans	10 212	13 944	18 127	21 679	+11 467	112,3 %	50,7 %
85 ans et plus	2 822	3 611	4 674	7 101	+4 279	151,6 %	105,4 %

Source : MSSS, La population du Québec par territoire des centres locaux des services communautaires, par territoire des réseaux locaux des services et par région sociosanitaire, de 1981 à 2031, édition 2010.

PROJECTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Si l'on se fie aux projections démographiques anticipées pour la région, la population de Laval devrait continuer de croître au cours des prochaines décennies. En ce qui a trait spécifiquement à la population âgée, les projections démographiques prévoient que les groupes d'âge des 65 ans et des 75 ans et plus seront ceux pour qui la croissance sera la plus marquée au cours des vingt prochaines années.

De 2012 à 2031, on prévoit en effet que la population des 65 ans et plus de Laval passera de 63 609 à 108 564 personnes, soit une croissance de 70,7 %. Elle représentera 23 % de l'ensemble de la population de Laval. Pour les 75 ans et plus, même si ce groupe d'âge sera forcément moins élevé en nombre que les 65 ans et plus, la variation (croissance) sera de 81,9 % entre 2012 et 2031.

(Voir le tableau à la page suivante)

Tableau 3 : Variation de la population lavalloise selon les groupes d'âge, 2012 à 2031.

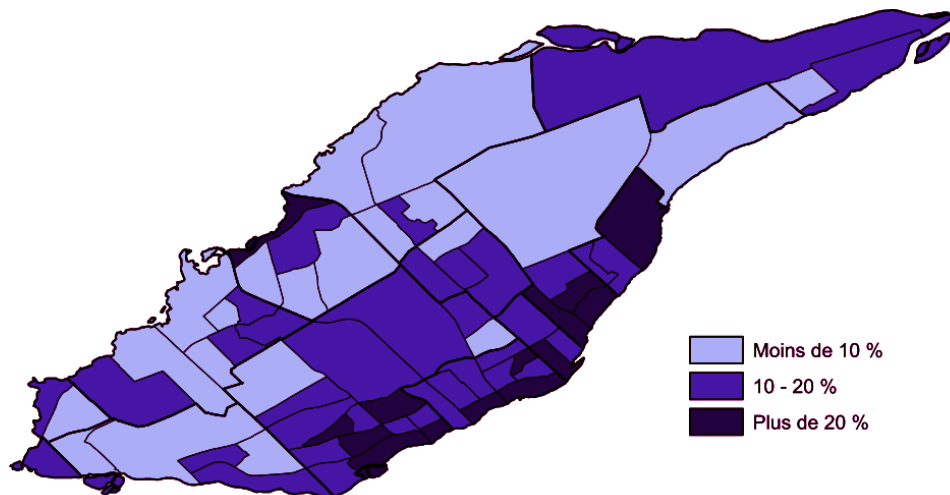
ANNÉES	NOMBRE				VARIATION 2012 à 2031
	2012	2016	2026	2031	
0-19 ans	95 132	97 140	107 434	107 724	13,2 %
20-39 ans	105 476	110 575	108 530	110 627	4,9 %
40-64 ans	142 979	146 426	151 852	151 972	6,3 %
65 ans et plus	63 609	71 384	95 731	108 564	70,7 %
75 ans et plus	29 676	33 140	45 850	53 991	81,9 %
Total	407 196	425 525	463 547	478 887	17,6 %

Source : MSSS, La population du Québec par territoire des centres locaux des services communautaires, par territoire des réseaux locaux des services et par région sociosanitaire, de 1981 à 2031, édition 2010.

RÉPARTITION DE LA POPULATION

En ce qui a trait à la répartition de la population âgée dans la région de Laval, on remarque que celle-ci est concentrée dans les secteurs sud et centre-nord. Au sud, la proportion d'aînés de 65 ans et plus dépasse même les 20 % de la population totale. Le secteur sud de la région correspond principalement aux anciens quartiers Laval-des-Rapides et Chomedey.

Figure 1 : Répartition de la population de 65 ans et plus sur le territoire de Laval (2006).



Source : Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval

POPULATION IMMIGRANTE

En termes d'immigration, Laval est, après Montréal, la région administrative où la représentation immigrante est la plus importante en termes de proportion, soit 20 % de la population totale en 2006 (73 565 immigrants)². Les communautés d'origine immigrante les plus représentées à Laval sont, dans l'ordre : les Libanais, les Haïtiens, les Grecs et les Italiens. À elles seules, ces communautés représentent près de 40 % de la population d'origine immigrante de Laval.

Tableau 4 : Pays d'origine des immigrants Lavallois (2006).

PAYS D'ORIGINE DES IMMIGRANTS LAVALLOIS	NOMBRE	% POPULATION IMMIGRANTE
Liban	8 180	11,1 %
Haïti	7 285	9,9 %
Grèce	6 680	9,1 %
Italie	6 420	8,7 %
France	3 120	4,2 %
Roumanie	3 115	4,2 %
Portugal	3 035	4,1 %
Maroc	2 975	4,0 %
Algérie	2 060	2,8 %
Égypte	2 015	2,7 %
Viet Nam	1 625	2,2 %
Cambodge	1 200	1,6 %
États-Unis d'Amérique	1 085	1,5 %
El Salvador	1 075	1,5 %
République populaire de Chine	820	1,1 %
Inde	740	1,0 %
Pologne	715	1,0 %
Colombie	700	1,0 %
Allemagne	635	0,9 %
Pakistan	620	0,8 %
Autres pays	19 470	26,5 %
Total	73 565	100,0 %

Source : Ville de Laval (2006) : Lieu de naissance de la population de Laval

² Institut de la statistique du Québec :
http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/recens2006_06/immigration06/ageimmig06.htm Consulté le 1er décembre 2011.

Concernant spécifiquement les aînés âgés de 65 ans et plus, la proportion d'immigrants parmi ce groupe d'âge est sensiblement la même que pour l'ensemble de la population, soit environ 20 %. Au total, 13 000 Lavallois de 65 ans et plus sont d'origine immigrante. De ce nombre, relevons cependant qu'une très faible proportion constitue une immigration récente. Ces immigrants, âgés de 65 ans et plus, proviennent majoritairement de l'Europe (65,3 %), de l'Asie et du Moyen-Orient (16,2 %), des Antilles et des Bermudes (8,2 %) et de l'Afrique (6,2 %)³.

POPULATION ANGLOPHONE ET ALLOPHONE

La population anglophone de Laval est, elle aussi en pleine croissance. Au cours des dix dernières années (entre 1996 et 2006), c'est la communauté qui a enregistré la plus forte augmentation, soit une croissance de 35 %, pour en porter le nombre à environ 69 000. La population anglophone de Laval, bien que présente sur l'ensemble du territoire, est surtout concentrée dans trois quartiers, soit Chomedey, Duvernay et l'est de Sainte-Dorothée. Chez les Lavallois de 65 ans et plus, la communauté anglophone représente 7,4 % de ce groupe d'âge, pour une population d'un peu moins de 3 800 personnes⁴. En ce qui a trait aux allophones, soit les personnes qui ne parlent ni le français ni l'anglais, Laval en compte 5 660, ce qui représente environ 1,5 % de sa population. Chez les aînés de 65 ans et plus, la proportion d'allophones est légèrement plus élevée et se situe à 2 %, soit 2 200 personnes⁵.

MÉNAGE FAMILIAL

Au fur et à mesure qu'ils avancent en âge, les aînés de Laval, comme ceux de l'ensemble du Québec, vivent de plus en plus seuls. Tel que le démontre le tableau suivant, la situation des aînés vivant seuls touche considérablement plus les femmes que les hommes. En effet, entre 65 et 74 ans, 27,5 % des femmes lavalloises vivent seules, alors que cette proportion est seulement de 10,6 % chez les hommes. Pour les 85 ans et plus, les femmes et les hommes aînés de Laval affichent des proportions respectives de 59,5 % et de 29,8 %.

Tableau 5 : Proportions d'aînés vivant seuls à Laval, 2006.

	65-74 ANS	75-79 ANS	80-84 ANS	85 ANS ET PLUS
Hommes	10,6 %	14,8 %	21,2 %	29,8 %
Femmes	27,5 %	39,2 %	47,9 %	59,5 %

Source : Statistique Canada (2006)

³ Agence de la santé et des services sociaux de Laval, *Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval*, 2009, p. 14-15.

⁴ Agence de la santé et des services sociaux de Laval, *Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval*, 2009, p. 15.

⁵ Agence de la santé et des services sociaux de Laval, *Le vieillissement à Laval : Le temps d'agir, Pour un vieillissement actif, le plus longtemps possible*, Rapport de la directrice de santé publique de Laval, 2010, p.21.

SCOLARITÉ

De la scolarité de la population âgée de Laval, on retient qu'une proportion importante des personnes de 65 ans est peu ou pas scolarisée. Selon les dernières statistiques du recensement de 2006, 42 % des aînés ne détenaient aucun grade, diplôme ou certificat. Du même souffle, on constate cependant que les nouvelles générations d'aînés sont plus fortement scolarisées que les précédentes. À preuve, de 1996 à 2006, la proportion de personnes de 65 ans et plus détenant un diplôme ou un certificat de grade collégial a plus que doublée à Laval, passant de 4,5 % à 9,8 %. Pour la même période, une augmentation similaire a pu être remarquée en ce qui a trait aux personnes âgées qui détenaient un diplôme universitaire (7 % de la population âgée en 2001 et 14 % de cette même population en 2006)⁶.

1.2 PROFIL DE SANTÉ

Voici présentées, dans les pages suivantes, quelques informations sur le profil de santé des aînés Lavallois. Comme pour la section portant sur le profil démographique, selon les informations disponibles, certaines données et statistiques présentées traitent des personnes de 50 ans et plus et d'autres, des personnes de 65 ans et plus.

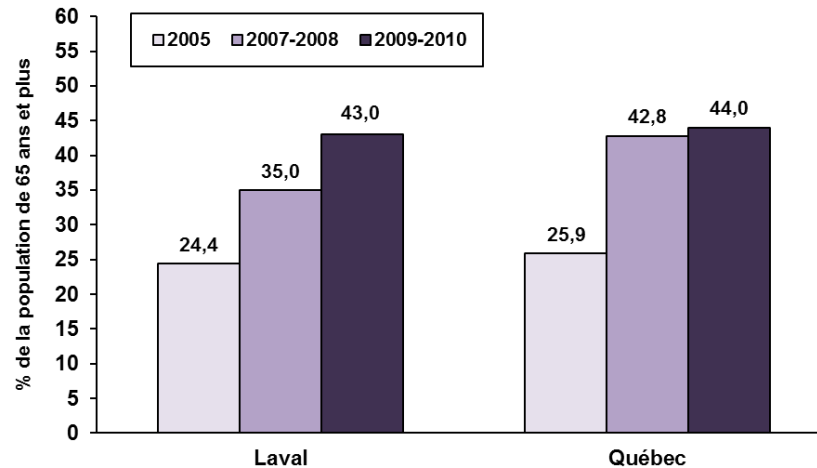
LIMITATION DES ACTIVITÉS

De l'Enquête sur la santé des collectivités canadiennes, on retient qu'en 2005, 24 % des Lavallois de 65 ans et plus ont dû réduire parfois ou souvent leurs activités en raison d'une maladie ou d'un problème physique ou mental à long terme (six mois ou plus). En 2009-2010, cette proportion avait presque doublée, alors que 43 % des aînés Lavallois de 65 ans et plus avaient dû réduire parfois ou souvent leurs activités. Cette proportion et cette augmentation sont par ailleurs semblables à celles enregistrées pour l'ensemble du Québec, puisqu'en 2009-2010, 44 % des aînés Québécois ont affirmé avoir dû réduire parfois ou souvent leurs activités en raison d'une maladie ou d'un problème physique ou mental.

(Voir le tableau à la page suivante)

⁶ Agence de la santé et des services sociaux de Laval, *Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval*, 2009, p. 19.

Tableau 6 : Proportion des personnes de 65 ans et plus qui ont dû limiter leurs activités en raison d'une maladie ou d'un problème physique ou mental à long terme (six mois ou plus), Laval et ensemble du Québec, 2005, 2007-2008 et 2009-2010.



Source : Enquête sur la santé des collectivités canadiennes, 2005, 2007-2008 et 2009-2010.

MALADIE D'ALZHEIMER ET AUTRES AFFECTIONS CONNEXES

Selon les statistiques disponibles dans les différentes Sociétés Alzheimer du Québec, on estimait à environ 105 000 personnes de 65 ans et plus atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'affections connexes au Québec en 2010⁷. Toujours selon les mêmes sources statistiques, les femmes représentent 70 % des personnes atteintes et les hommes 30 %.

En ce qui a trait spécifiquement à la région de Laval, aucune statistique précise de recensement ne permet de dénombrer le nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres types de démence. Toutefois, en appliquant certains taux de prévalence de démence actuel et futur, il est possible de produire une estimation des personnes atteintes de démence sur le territoire de Laval.

Ainsi, une étude récente réalisée par la Société Alzheimer⁸ montre que si la tendance se maintient, la proportion de Canadiens affligés par une maladie de démence allait exploser au cours des 25 prochaines années. En effet, si l'indice de prévalence de démence est actuellement de 1,5 %, il devrait atteindre 2,8 % d'ici 2038. Appliqué à la

⁷ « Les affections connexes ressemblent à la maladie d'Alzheimer en ce qu'elles impliquent elles aussi une lente dégénérescence des cellules du cerveau qui, pour l'instant, est irréversible. Il s'agit notamment de la démence vasculaire (au deuxième rang des démences les plus répandues après la maladie d'Alzheimer), de la démence frontotemporale, de la maladie de Creutzfeldt-Jacob, de la démence à corps de Lewy, de la maladie de Parkinson et de la maladie d'Huntington. » : Société Alzheimer : <http://www.alzheimer.ca/french/disease/dementias-creutzfeldt.htm> Consulté le 29 septembre 2010.

⁸ Société Alzheimer du Canada (2010), *Raz-de-marée : Impact de la maladie d'Alzheimer et autres maladies connexes*.

région de Laval, le taux de prévalence établi par la Société Alzheimer révèle qu'en 2011, il y aurait près de 6 000 Lavallois atteints de démence (1,5 % de la population totale de Laval).

Pour ce qui est des projections à long terme, en prenant pour acquis qu'en 2038, l'indice de prévalence de démence sera de 2,8 % et que la population lavalloise sera d'au moins de 480 000 (les projections pour 2031 portent la population à 478 887 Lavallois), il est permis de croire que le nombre de personnes atteintes de démence aura plus que doublé, pour atteindre plus de 13 000 personnes.

Tableau 7 : Estimation de la population atteinte de démence à Laval en 2010 et en 2038.

	NOMBRE
Estimation de la population atteinte de démence en 2010 (1,5 % de la population totale)	5939
Estimation de la population atteinte de démence en 2038 (2,8 % de la population totale)	13 440

Source : Société Alzheimer du Canada (2010)

De l'ensemble des cas de démence qui seront répertoriés au cours des 25 prochaines années, on estime que plus de la moitié d'entre eux seront reliés à la maladie de l'Alzheimer (50 % à 52 %). Les autres types de démence qui frapperont la population canadienne, dont les Lavallois, seront la démence vasculaire (20 % à 21 %) et les démences apparentées (28 % à 29 %).

Tableau 8 : Types de démences et proportions des canadiens qui seront affligés par ces maladies en 2038

TYPE DE DÉMENCE	% DES DÉMENCES
Alzheimer	50 % à 52 %
Démence vasculaire	20 % à 21 %
Démences apparentées	28 % à 29 %

Source : Société Alzheimer du Canada (2010)

Toujours selon la plus récente étude de la Société Alzheimer, d'autres statistiques intéressantes valent la peine d'être soulevées, entre autres, en ce qui a trait à la croissance de l'indice de prévalence de démence en fonction de l'âge. Ces statistiques révèlent que, pour le groupe des 60 ans et plus, de 7 % à 9 % des Canadiens seront atteints de la maladie de l'Alzheimer ou d'autres affections connexes. Pour les personnes de 90 ans et plus, la proportion de personnes atteintes croît de manière exponentielle, pour atteindre environ 50 %.

Tableau 9 : Taux de prévalence de démence projeté pour 2038 auprès de différents groupes d'âge de Canadiens

POPULATION ATTEINTE DE DÉMENCE	PROPORTIONS PRESENTIES EN 2038
Canadiens de 60 ans et plus	7 à 9 %
Canadiens de 90 ans et plus	49 à 50 %

Source : Société Alzheimer du Canada (2010)

En plus du taux de prévalence de démence qui croît significativement en fonction de l'âge, l'autre variable importante à prendre en considération est le genre. En proportion et en nombre, les femmes sont plus touchées que les hommes par les maladies de démence. Actuellement, on estime que 70 % des personnes souffrant de l'Alzheimer sont des femmes⁹. Il est important de mentionner que cette asymétrie selon le genre ne s'explique pas seulement par le fait que les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les groupes d'âge les plus avancés, mais aussi et surtout par le fait que le taux de prévalence de l'Alzheimer est plus élevé chez les femmes que chez les hommes.

LE CANCER

D'après les plus récentes statistiques canadiennes sur le cancer, on constate que « les taux normalisés d'incidence et de mortalité pour la plupart des types de cancer se sont stabilisés ou ont diminués au cours de la dernière décennie.¹⁰ » Malgré cette stabilisation, les données publiées par la Société canadienne du cancer montrent qu'en 2011, au Québec :¹¹

- 46 500 nouveaux cas de cancer ont été estimés, en plus de 20 000 cas de cancer de la peau autre que le mélanome.
- 20 100 décès reliés au cancer ont été estimés.
- Le cancer touche encore plus d'hommes que de femmes, mais cet écart va en diminuant (52 % des cas surviennent chez les hommes, contre 48 % chez les femmes).

⁹ Société Alzheimer de Montréal : <http://www.alzheimermontreal.ca/maladie/statistiques.php> Consulté le 16 décembre 2011.

¹⁰ Société canadienne du cancer : <http://www.cancer.ca> Consulté le 2 mars 2012.

¹¹ Faits saillants tirés du site Web de la Société canadienne du cancer : <http://www.cancer.ca> Consulté le 2 mars 2012.

- Le risque d'être atteint de cancer au cours de sa vie : 40 % des femmes et 45 % des hommes, soit environ deux Canadiens sur cinq, souffriront un jour d'un cancer.
- Le risque de mourir d'un cancer est de 24 % pour les femmes et de 29 % pour les hommes, soit environ un Canadien sur quatre, décèderont des suites d'un cancer.
- 88 % des nouveaux cas de cancers seront diagnostiqués chez les 50 ans et plus.
- Le cancer de la prostate est le cancer le plus fréquemment diagnostiqué chez les hommes.
- Le cancer du sein demeure le cancer le plus fréquemment diagnostiqué chez les femmes.
- Le cancer du poumon demeure, et de loin, la première cause de mortalité par cancer tant chez les hommes que chez les femmes.

1.3 PROFIL SOCIOÉCONOMIQUE

Cette sous-section présente quelques faits saillants concernant le profil économique des aînés Lavallois. Les thèmes abordés concernent principalement le revenu et l'emploi.

REVENU INDIVIDUEL

Du *Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval*, diffusé en 2009 par l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval, on apprend que près de 44 % des Lavallois de 65 ans et plus, ont gagné, en 2005, entre 10 000 \$ et 19 999 \$.

Pour le même groupe d'âge, environ 20 % ont gagné entre 20 000 \$ et 29 999 \$ et près de 10 % ont gagné 50 000 \$ et plus. Fait non négligeable, le même rapport révèle que 10 % des 65 ans et plus ont gagné moins de 9 999 \$ pour cette même année de référence¹².

Tableau 10 : Distribution des personnes de 65 ans et plus selon le revenu individuel avant impôt, 2005.

TRANCHES DE REVENU	PROPORTION DE LA POPULATION
Moins de 9 999 \$	9,8 %
Entre 10 000 \$ et 19 999 \$	43,7 %
Entre 20 000 \$ et 29 999 \$	19,2 %
Entre 30 000 \$ et 39 999 \$	11,2 %
Entre 40 000 \$ et 49 999 \$	6,4 %
50 000 \$ et plus	9,7 %

Source : Statistique Canada, tiré du *Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval* (2009).

REVENU SELON LE SEXE

Les statistiques sur le revenu individuel révèlent par ailleurs un écart substantiel entre le revenu des femmes et des hommes âgés de 65 ans et plus. Selon les statistiques du recensement de 2006, on constate que 67 % des femmes aînées gagnent moins de 20 000 \$ annuellement, alors que 35 % des hommes de 65 ans et plus se situent dans cette tranche de revenu¹³.

¹² Agence de la santé et des services sociaux de Laval (2009), *Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval*, 158p.

¹³ Agence de la santé et des services sociaux de Laval (2009), *Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval*, 158p.

FAIBLE REVENU

Toujours du recensement de 2006, les statistiques montrent qu'à l'image de l'ensemble du Québec, près du quart des personnes de 65 ans et plus de Laval (21,8 %), vivaient sous le seuil de faible revenu. Il est à noter que le seuil de faible revenu réfère aux familles ou aux personnes hors famille qui, comparativement à la moyenne des familles ou personnes hors familles, consacrent 20 % de plus de leur revenu à la nourriture. Pour l'ensemble du Québec, la proportion de personnes vivant sous le seuil de faible revenu était de 20,2 % lors du recensement de 2006¹⁴.

Notons enfin que 40 % des aînés de 65 ans et plus de Laval bénéficiaient en 2007 du Supplément de revenu garanti (revenu additionnel aux personnes âgées à faible revenu vivant au Canada). Cette proportion, bien qu'elle puisse paraître élevée à première vue, est de 10 % inférieure à la moyenne des autres régions du Québec¹⁵.

EMPLOI

Il est intéressant de relever que près d'un Lavallois sur cinq âgé de 65 ans et plus est actif sur le marché du travail (20 % des aînés). Cette proportion est la plus élevée de toutes les régions administratives du Québec et environ 15 % plus élevée que la moyenne québécoise. Au cours des prochaines années, le recul de l'âge de la retraite et le maintien plus long des aînés en emploi devrait se poursuivre. Entre 1996 et 2006, les proportions d'aînés de 65 ans et plus en emploi ont augmenté et sont passées de 12 % à 15 % chez les hommes, et de 4 % à 6 % chez les femmes.

¹⁴ Agence de la santé et des services sociaux de Laval (2009), *Profil thématique sur l'état du vieillissement à Laval*, 158p.

¹⁵ Association québécoise des retraité(e)s des secteurs publics et parapublics, *Portrait statistique régional des aînés du Québec*, 2007, p.37.

1.4 PORTRAIT DES PROCHES AIDANTS À LAVAL

À l'instar des autres régions du Québec, relativement peu de données et de statistiques sont actuellement disponibles quant au portrait des proches aidants de la région de Laval. Les informations présentées dans les lignes suivantes tentent néanmoins d'apporter un certain éclairage quant au portrait de ces personnes qui prennent soin d'un proche.

NOMBRE ET CARACTÉRISTIQUES DES PROCHES AIDANTS

D'après un modèle d'estimation produit par le Conseil des aînés du Québec à partir de données de recensement de Statistique Canada (2001), il a été estimé qu'environ 18 % de la population âgée de 15 ans et plus répondait aux critères qui définissent les proches aidants. Appliqués à Laval, il est donc possible d'estimer à 58 364 le nombre de proches aidants dans la région en 2010¹⁶. Il est important de mentionner que ce nombre inclut l'ensemble des proches aidants et non seulement les proches aidants d'aînés.

Dans le recensement de 2006 de Statistique Canada, certaines données concernant les Lavallois de 15 ans et plus qui octroient des soins aux personnes âgées sans paye et sans salaire sont aussi disponibles. Ainsi, selon les données disponibles :

- 37 605 Lavallois donnent moins de 5 heures de soins par semaine aux personnes âgées;
- 11 125 en donnent de 5 à 9 heures;
- 3 655 en donnent de 10 à 19 heures;
- 3 355 en donnent plus de 20 heures.

Provenant d'un document de référence produit conjointement par l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval et l'Association lavalloise des personnes aidantes (ALPA), quelques faits saillants concernant les proches aidants sont relevés :

- Plus de 80 % des personnes aidantes sont des femmes;
- Les proches aidantes sont la conjointe (40 %), la fille (44 %), la mère, la sœur, l'amie ou la voisine (16 %);
- Les personnes aidantes assument de 70 % à 90 % des responsabilités face à la personne aidée. Les CSSS et les organismes communautaires se partagent le reste;
- La moyenne d'âge des proches aidants est de 46 ans;
- Plusieurs proches aidants sont sur le marché du travail;
- Les proches aidants s'occupent de plus en plus de personnes âgées de 65 ans et plus;

¹⁶ Regroupement des aidants naturels du Québec (2010), *Portrait d'organismes communautaires de proches aidants au Québec : Contextes, pratiques et enjeux*, p.105.

- Les proches aidants prodiguent de 8 à 40 heures de soins par semaine et la tendance veut que, plus ils avancent en âge, plus ce nombre d'heures augmente;
- Les risques de décès d'un proche aidant âgé et en mauvaise santé augmentent de 60 %.

Des informations publiées par la Société canadienne du cancer relèvent d'autres faits saillants quant aux caractéristiques des proches aidants¹⁷ :

- Entre 2002 et 2007 le nombre de proches aidants, âgés de 45 ans et plus, a augmenté de 30 % au Canada;
- Jusqu'à 85 % de tous les soins palliatifs au Canada sont fournis par des membres de la famille;
- 23 % s'absentent un mois ou plus du travail;
- 41 % des proches aidants ont puisé dans leurs économies pour vivre durant cette période;
- 65 % des ménages comptant un proche aidant rapportent un revenu combiné de moins de 45 000 \$, et 23 % ont un revenu combiné de moins de 20 000 \$;
- Les proches aidants déboursent plus de 1 000 \$ par mois pour s'occuper d'un proche;
- On estime, à l'échelle canadienne, que la contribution économique des proches aidants s'est élevée à 26 milliards de dollars en 2009.

BESOINS DES PROCHES AIDANTS

Dans le cadre de la démarche menée pour réaliser ce portrait-diagnostic, la consultation de personnes-ressources qui travaillent dans des organisations offrant des services aux proches aidants de Laval a permis de recueillir plusieurs informations concernant l'utilisation des services par les proches aidants d'aînés. De façon indirecte, plusieurs propos recueillis auprès de ces personnes-ressources réfèrent aux besoins des proches aidants d'aînés. Ces informations sont présentées à la section 4 du portrait-diagnostic.

Aussi, dans la poursuite de sa démarche de planification stratégique triennale, l'Appui de Laval souhaite rencontrer et consulter des proches aidants d'aînés du territoire afin de mieux connaître leurs besoins spécifiques.

Néanmoins, des informations intéressantes concernant les besoins des proches aidants peuvent être tirées de la littérature, dont entre autres, celle produite par la Société de gestion pour le soutien aux proches aidants.

¹⁷ Société canadienne du cancer :

http://convio.cancer.ca/site/PageServer?pagename=GEN_CAN_fight_caregiver_facts&s_locale=fr_CA

Consulté le 13 janvier 2012.

Voici, à ce propos, quelques faits saillants issus du Cadre d'évaluation produit par la Société de gestion pour le soutien aux proches aidants¹⁸ :

- Selon la littérature, « les proches aidants ressentent généralement les besoins suivants (Vanier 2004, Maltais et al, 2005; Dunbrack, 2005) :
 - Connaître les ressources pouvant leur fournir de l'aide et du soutien;
 - Connaître les ressources pouvant offrir de l'aide et du soutien à la personne qu'ils aident;
 - Avoir à leur disposition des informations sur divers problèmes vécus par les personnes aidées ainsi que sur la façon dont ils doivent s'y adresser;
 - Obtenir un soutien au moment où ils en ont besoin (pouvoir parler à une ressource même après les heures habituelles d'ouverture des services);
 - Sentir qu'on les écoute (être mis suffisamment à l'aise par les ressources pour oser poser les questions qui les préoccupent et parler des problèmes qu'ils vivent);
 - Pouvoir obtenir du répit;
 - Recevoir du soutien pour des démarches auprès d'instances gouvernementales (santé, services sociaux, etc.);
 - Pouvoir compter sur du soutien psychologique, affectif ou spirituel;
 - Pouvoir rencontrer d'autres proches aidants afin de partager leur expérience.¹⁹ »
- « On note aussi un problème d'adéquation entre les services offerts et les besoins des proches aidants (manque de flexibilité ou d'adaptation). »²⁰
- « Si l'importance du travail des aidants ne fait aucun doute, ces derniers éprouvent cependant de nombreuses difficultés: isolement, absence de reconnaissance, manque de soutien, épuisement et stress, situation financière précaire, difficulté d'harmoniser leurs responsabilités parentales, familiales et professionnelles, détresse psychologique, etc.²¹ »
- « les proches aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ont souvent les besoins suivants :
 - Besoin de reconnaissance de leur rôle
 - Besoins concrets (logistiques, informations, financiers, etc.)
 - Besoins de répit

¹⁸ Société de gestion pour le soutien aux proches aidants (2010), Cadre d'évaluation (document de travail), pages 3-12.

¹⁹ Ville de Montréal, Direction de la diversité sociale, Darvida Conseil inc., *Travailler auprès des aînés : Focus sur le Projet de travail de milieu de l'organisme Projet Changement / Centre communautaire pour aînés*, décembre 2007, p.24 (cité dans Société de gestion pour le soutien aux proches aidants, Cadre d'évaluation, 2010).

²⁰ Chaire Desjardins en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille, Ducharme, F., *Mémoire de la Chaire Desjardins en soins infirmiers à la personne âgée et à la famille, Soutenir les proches-aidants de personnes âgées*, Mars 2009, p.4 (cité dans Société de gestion pour le soutien aux proches aidants, Cadre d'évaluation, 2010).

²¹ Société de gestion pour le soutien aux proches aidants (2010), Cadre d'évaluation (document de travail), pages 3-12.

- Besoin de réseau.²² »
- Concernant encore les proches aidants de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer : « les aidants ont aussi vécu des changements physiologiques depuis qu'ils prennent soin d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer :
 - Fatigue (47 % des proches aidants interrogés)
 - Troubles du sommeil (36 %)
 - Maux de tête (23 %)
 - Maux de dos (21 %)
 - Prise de poids (19 %)
 - Détérioration des problèmes de santé existants (15 %)²³ »
- Il est important de mentionner qu'aucun outil systématique d'évaluation des besoins des proches aidants n'est encore implanté au Québec.²⁴ Cependant, un outil d'évaluation des besoins de soutien des proches aidants a récemment été testé par des chercheurs québécois. Cet outil intitulé Carers Outcome Agreement Tool a été développé par des chercheurs du Royaume-Uni et de la Suède et mis à l'essai au Québec. Le modèle et l'approche qui sous-tendent l'outil sont les suivants :
 - Le partenariat (partage entre aidants et intervenants)
 - La prise de conscience (relative aux besoins de soutien)
 - Le passage à l'action (donner du pouvoir aux aidants dans l'amélioration de leur qualité de vie)
 - Une intervention à portée sociale et clinique ayant un impact sur la qualité de vie des aidants.²⁵

²² Alzheimer, *Mieux connaître les aidants*, Interview de Patrick Bonduelle, directeur des relations aux publics de Novartis Pharma (cité dans Société de gestion pour le soutien aux proches aidants, Cadre d'évaluation, 2010).

²³ Enquête menée pour la Fondation d'Alzheimer pour les proches aidants au Canada, *La Fondation d'Alzheimer pour les proches aidants au Canada invite les familles à demander de l'aide*, tiré du site : www.arrondissement.com (cité dans Société de gestion pour le soutien aux proches aidants, Cadre d'évaluation, 2010).

²⁴ Bergman, H., *Relever le défi de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, Une vision centrée sur la personne, l'humanisme et l'excellence, Rapport du comité d'experts en vue de l'élaboration d'un plan d'action pour la maladie d'Alzheimer*, Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec, mai 2009, p.43 (cité dans Société de gestion pour le soutien aux proches aidants, Cadre d'évaluation, 2010).

²⁵ Ducharme et al., *Validation d'un outil pour les proches-aidants*, Recherche en soins infirmiers, no.97, juin 2009 (cité dans Société de gestion pour le soutien aux proches aidants, Cadre d'évaluation, 2010).

2. PORTRAIT SYNTHÈSE DES RESSOURCES LAVALLOISES OFFRANT DES SERVICES AUX PROCHES AIDANTS

Voici, présenté à cette section, un portrait sommaire des ressources qui offrent des services aux proches aidants à Laval. Dans un premier temps, les organisations qui offrent des services directs dédiés aux proches aidants d'aînés sont présentées. Les services directs sont considérés comme des services développés spécifiquement pour les proches aidants et qui sont de l'ordre de l'information, de la formation, du soutien psychologique ou du répit²⁶.

Dans un deuxième temps, les organismes Lavallois qui offrent des services indirects aux proches aidants sont eux aussi recensés. Par services indirects, il faut comprendre les services qui ne sont pas spécifiquement dédiés aux proches aidants, mais qui sont à même de répondre à un réel besoin de ces derniers. Dans le cadre de ce portrait-diagnostic, les services indirects (ou complémentaires) qui ont été considérés sont les services de transport / accompagnement, de soutien alimentaire, de soutien à domicile (visites d'amitié, appels de sécurité) et de soutien à la vie domestique (menus travaux, entretien ménager).

ORGANISATIONS QUI OFFRENT DES SERVICES DIRECTS AUX PROCHES AIDANTS

Au total, les recherches réalisées ont permis de recenser neuf (9) organisations qui offrent un ou plusieurs types de services directs aux proches aidants d'aînés à Laval (services d'information, de formation, de soutien psychologique ou de répit).

Il est important de mentionner que les organisations qui offrent des activités de référence n'ont pas été systématiquement recensées parmi les organismes qui offrent des services directs aux proches aidants. Dans la mesure où la grande majorité des organismes réalisent des activités de référence ou développent des outils de référence (bottins, site web, etc.), les activités d'information qui ont été davantage considérées comme des services directs aux proches aidants sont les conférences et les rencontres thématiques dédiées aux proches aidants.

(Voir le tableau à la page suivante)

²⁶ À noter que des fiches descriptives détaillées des organisations qui offrent des services spécifiquement dédiés aux proches aidants sont présentées à l'annexe 1.

Tableau 11 : Organismes offrant des services directs aux proches aidants d'aînés à Laval

ORGANISMES (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)	INFORMATION	FORMATION	SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	RÉPIT
Association lavalloise des personnes aidantes (ALPA)	X	X	X	X
Baluchon Alzheimer				X
Centre communautaire Le Rendez-Vous des Aîné(e)s	X	X	X	X
Centre de bénévolat de Laval				X
Centre de santé et de services sociaux de Laval	X	X	X	X
Comité d'Animation du Troisième Âge de Laval (CATAL)	X	X	X	X
Coopérative de soutien à domicile de Laval ²⁷				X
Regroupement lavallois des chambres et pensions pour personnes âgées*				X
Société Alzheimer Laval	X	X	X	X
Société canadienne du cancer – Bureau régional Laval / Lanaudière*	X		X	
Société de soins palliatifs à domicile du Grand Montréal*	X		X	X
Société Parkinson Canada – Région du Grand Montréal*	X		X	

* Le Regroupement lavallois des Chambres et pensions pour personnes âgées, la Société canadienne du cancer–Bureau régional Laval/Lanaudière, la Société de soins palliatifs à domicile du Grand Montréal ainsi que la Société parkinson Canada–Région du Grand Montréal, n'ont pas faits l'objet d'une consultation détaillée concernant les caractéristiques de leurs services. Ces organisations sont identifiées selon qu'ils offrent ou non chacun des types de services (information, formation, soutien psychologique et répit), mais elles ne sont pas comptabilisées dans les catégories des tableaux synthèses consacrées aux caractéristiques des services (section 3).

²⁷ La Coopérative de soutien à domicile de Laval est un partenaire de l'ALPA dans le cadre des services de répit. Il n'est donc pas maître d'œuvre d'un service de répit. S'il est cité dans le tableau des organismes qui offrent des services directs aux proches aidants, il n'est pas pris en compte à la section 3 qui présente les informations synthétisées des services offerts aux proches aidants à Laval.

Voici une définition de ce qui est compris dans ce portrait-diagnostic en regard de chacun des quatre services directs offerts aux proches aidants d'aînés :

Information :

Les services d'information comprennent les activités visant à informer le proche aidant des services et des connaissances nécessaires à son rôle.²⁸ Plus spécifiquement dans ce portrait-diagnostic, les services d'information regroupent les conférences et les rencontres thématiques sur les thèmes de la maladie, le rôle du proche aidant, les services publics et communautaires offerts aux aidés et aux aidants, ainsi que les aînés en général.

Formation :

Les services de formation comprennent les activités visant à ce que le proche aidant développe les connaissances, les compétences et les comportements nécessaires.²⁹ Dans le cadre du présent portrait-diagnostic les formations sont considérées comme des activités formelles développées par les organisations pour lesquelles le proche aidant peut s'inscrire. Les activités de formations impliquent la présence d'un formateur ou d'une ressource professionnelle compétente.

Soutien psychologique :

Les services de soutien psychologique comprennent les services d'écoute, de soutien, de référence, de consultation et de suivi offerts au proche aidant pour prévenir une détresse psychologique.³⁰ Plus précisément dans le cadre de ce portrait-diagnostic, ce service prend la forme de groupes d'entraide et de soutien (cafés ou déjeuners rencontres), ou du soutien ponctuel individuel ou familial.

Répit :

Les services de répit comprennent les services qui consistent à libérer temporairement le proche aidant de son rôle en favorisant l'amélioration de sa qualité de vie.³¹ Concrètement, les types de services de répit rencontrés dans le cadre de ce portrait-diagnostic sont de courte (moins de 24 heures), moyenne (1 à 4 jours) ou longue durée (5 jours et plus), offert à domicile ou dans les locaux des organisations.

À la section 4, les caractéristiques des services directs offerts par les organisations lavalloises seront abordées. Plus précisément, des tableaux synthèses consacrés à diverses caractéristiques ont été élaborés afin d'illustrer l'offre de services actuellement disponible à Laval pour les proches aidants d'aînés.

²⁸ Appui de Laval (2011), *Appel d'offres pour l'élaboration du portrait-diagnostic régional*, p.11.

²⁹ Appui de Laval (2011), *Appel d'offres pour l'élaboration du portrait-diagnostic régional*, p.11.

³⁰ Idem.

³¹ Idem.

**ORGANISATIONS QUI OFFRENT DES SERVICES INDIRECTS AUX PROCHES AIDANTS
 (SERVICES COMPLÉMENTAIRES)**

Voici, présentés dans le tableau suivant, les organismes de Laval qui offrent des services indirects aux proches aidants d'aînés lavallois.

Tableau 12 : Organismes qui offrent des services indirects (complémentaires) aux proches aidants d'aînés à Laval

ORGANISMES (PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE)	TRANSPORT / ACCOMPAGNEMENT	SOUTIEN ALIMENTAIRE	SOUTIEN À DOMICILE (VISITES D'AMITIÉ, APPELS DE SÉCURITÉ)	SOUTIEN À LA VIE DOMESTIQUE (MENUS TRAVAUX, ENTRETIEN MÉNAGER)
Association lavalloise des personnes aidantes (ALPA)			X	
Bonjour, Aujourd'hui et Après	X	X	X	X
Centre communautaire Le Rendez-Vous des Aîné(e)s	X	X		
Centre de bénévolat de Laval	X	X	X	X
Centre d'entraide du Marigot	X	X	X	
Centre de services communautaires et d'aide au maintien de l'autonomie (SCAMA)	X	X	X	
Comité d'Animation du Troisième Âge de Laval (CATAL)	X	X		
Coopérative de soutien à domicile de Laval	X	X		X
Groupe d'entraide La Rosée	X	X		
Popote roulante de Sainte-Rose		X		
Popote roulante Saint-Ferdinand		X		
Popote roulante Saint-Noël-Chabanel		X		
Relais communautaire de Laval		X		
Service bénévole d'entraide Vimont-Auteuil (SBEVA)	X	X	X	
Société Alzheimer Laval	X			

Voici une définition de ce qui est compris dans ce portrait-diagnostic en regard de chacun des services indirects ou complémentaires offerts aux proches aidants d'aînés :

Services de transport / accompagnement :

Les services de transport / accompagnement se composent de deux volets : le transport bénévole de la personne aidée d'un point A à un point B (ex. : de son domicile aux locaux d'un organisme communautaire) ; le transport-accompagnement de la personne aidée par une ressource bénévole (ex. : rendez-vous médical, courses et emplettes, etc.).

Soutien alimentaire :

Le soutien alimentaire réfère à des services de popote roulante, à la préparation de repas à domicile ou à des repas communautaires offerts aux personnes aidées.

Soutien à domicile :

Le soutien à domicile fait référence dans ce cas-ci aux visites d'amitié de même qu'aux appels de sécurité réalisés par les organisations auprès des personnes aidées.

Soutien à la vie domestique :

Le soutien à la vie domestique comprend la réalisation de menus travaux (ex. : déneigement, pose d'un climatiseur, etc.) ainsi que les services d'entretien ménager (léger ou lourd) offerts aux personnes aidées.

Ainsi, au total, quinze (15) organisations offrant des services dits indirects aux proches aidants d'aînés de Laval ont été répertoriées. Du nombre, relevons que :

- Dix (10) offrent des services de transport / accompagnement;
- Treize (13) offrent des services de soutien alimentaire;
- Six (6) offrent des services de soutien à domicile (visites d'amitié, appels de sécurité);
- Trois (3) offrent des services de soutien à la vie domestique (menus travaux, entretien ménager).

3. PORTRAIT DES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS LAVALLOIS

Les informations présentées ci-après dressent un portrait global des services offerts (et de leurs principales caractéristiques) aux proches aidants de Laval. Ces informations proviennent des consultations menées auprès de répondants d'organisations lavalloises.

Le portrait se décline en fonction des quatre grands types de services offerts aux proches aidants, soit les services :

- d'information;
- de formation;
- de soutien psychologique;
- de répit.

Pour chacun des services, un tableau descriptif est proposé en premier lieu. Ce tableau expose les résultats de la compilation des données recueillies auprès des organisations consultées. Ces résultats sont ensuite commentés et présentés sous forme de faits saillants.

Il importe de mentionner que **les chiffres contenus dans les tableaux descriptifs représentent le nombre d'organisations concernées qui ont été consultées dans le cadre de cette démarche.**

Enfin, rappelons que quatre organisations sont identifiées comme offrant certains types de services aux proches aidants d'aînés de Laval, mais que ces organisations ne sont pas considérées dans la compilation des tableaux synthèses consacrée aux caractéristiques des services. Il s'agit des organisations : la Société de soins palliatifs à domicile du Grand Montréal, la Société canadienne du cancer–Bureau régional Laval/Lanaudière, la Société Parkinson Canada–Région du Grand Montréal ainsi que le Regroupement lavallois des chambres et pensions pour personnes âgées.

3.1 SERVICES D'INFORMATION

Les services d'information comprennent les activités visant à informer le proche aidant des services et des connaissances nécessaires à son rôle.³²

A) TABLEAU DESCRIPTIF

SERVICES D'INFORMATION			
NOMBRE TOTAL D'ORGANISATIONS SUR LE TERRITOIRE DE LAVAL OFFRANT DES SERVICES D'INFORMATION : 8			
NOMS DES ORGANISATIONS		TYPES D'ORGANISATIONS	
Association Lavalloise des Personnes Aidantes (ALPA)		Organisme communautaire	
Centre Communautaire Le Rendez-Vous des Aîné(e)s		Organisme communautaire	
Comité d'Animation du Troisième Âge de Laval (CATAL)		Organisme communautaire	
CSSS de Laval		Organisme public	
Société Alzheimer Laval		Organisme communautaire et entreprise d'économie sociale	
Société de soins palliatifs à domicile du Grand Montréal ³³		Organisme à but non lucratif	
Société canadienne du cancer – Bureau régional Laval / Lanaudière ³⁴		Organisme bénévole / communautaire	
Société Parkinson Canada – Région du Grand Montréal ³⁵		Organisme de charité	
TYPES D'ACTIVITÉS D'INFORMATION OFFERTES			
CONFÉRENCES	RENCONTRES THÉMATIQUES	AUTRE ³⁶	
4	5	1	
THÈMES DES ACTIVITÉS D'INFORMATION			
SUR LA MALADIE	SUR LE RÔLE DE PROCHE AIDANT	SUR LES SERVICES PUBLICS ET COMMUNAUTAIRES OFFERTS AUX AIDÉS & AIDANTS	SUR LES AÎNÉS EN GÉNÉRAL (SERVICES, DROITS, ETC.)
3	4	5	4

³² Appui de Laval (2011), *Appel d'offres pour l'élaboration du portrait-diagnostic régional*, p.11.

³³ L'organisation n'a pas fait l'objet d'une consultation détaillée. Les caractéristiques des services n'apparaissent donc pas dans les sous-catégories suivantes du tableau synthèse.

³⁴ Idem.

³⁵ Idem.

³⁶ Autre type d'activité d'information offerte : consultation.

LIEUX DES ACTIVITÉS D'INFORMATION				
À L'ORGANISME		À DOMICILE ³⁷		AUTRE ³⁸
5		4		4
TYPES D'INTERVENTIONS				
INDIVIDUELLES		DE GROUPE		
5		4		
MOMENTS DES ACTIVITÉS D'INFORMATION				
JOUR		SOIR		FIN DE SEMAINE
5		5		1
FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'INFORMATION DE GROUPE				
PONCTUELLE	QUOTIDIENNE	HEBDOMADAIRE	MENSUELLE	AUTRE
5	0	1	2	0
COÛTS DES ACTIVITÉS D'INFORMATION POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS				
GRATUIT		PAYANT ³⁹		
5		2		
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES ACTIVITÉS D'INFORMATION				
FRANÇAIS		ANGLAIS		AUTRE ⁴⁰
5		2		1
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION				
OUI		NON		
0		5		
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DES SERVICES D'INFORMATION PAR LE PROCHE AIDANT				
OUI		NON		
3		2		
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES D'INFORMATION				
OUI		NON		
1		4		
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES D'INFORMATION				

³⁷ Domicile : tout domicile (incluant chambres et pensions) à l'exception d'un CHSLD privé ou public, des ressources intermédiaires et des ressources non-institutionnelles.

³⁸ Autres lieux des activités d'information : CHSLD, résidences, autres organismes, entreprises.

³⁹ Coût des activités d'information payantes : variable pour les conférences, 5 \$ pour les cafés-rencontres.

⁴⁰ Autres langues utilisées pour dispenser les activités d'information : italien et espagnol.

Oui ⁴¹	Non
1	4

Rappel : les chiffres contenus dans le tableau représentent le nombre d'organisations concernées.

B) FAITS SAILLANTS DES SERVICES D'INFORMATION

- En excluant toutes les activités de référence (puisque l'on peut facilement supposer que toutes les organisations font de la référence), ce sont au total **huit organisations qui offrent des services d'information spécifiquement dédiés aux proches aidants d'aînés de Laval.**
- Les organisations proposent toutes, ou presque toutes, des **conférences** et des **rencontres thématiques** aux proches aidants.
- Les **thèmes** majoritairement abordés par ces organisations dans le cadre de leurs activités d'information sont : les services publics et communautaires offerts aux aidés et aux aidants ; le rôle de proche aidant ; et les aînés en général (services, droits, etc.).
- Les activités d'information sont autant dispensées dans les **locaux** des organisations qu'à **domicile**, dans les **CHSLD**, les **résidences** pour personnes âgées, et les **autres organisations** du milieu.
- Les activités d'information sont offertes autant **individuellement** qu'**en groupe**.
- Cinq organisations dispensent leurs activités d'information le **jour** comme le **soir**. Une seule d'entre elle le fait également la fin de semaine.
- Chez les cinq organisations, les activités d'information sont **ponctuelles**. Deux en proposent de façon mensuelle et une de façon hebdomadaire.
- Les proches aidants ont accès à des activités d'information **gratuites** dans les cinq organisations. Dans deux organisations, certaines activités d'information (conférences, cafés-rencontres) sont payantes. Leur coût est variable, mais il se veut accessible.
- Toutes les activités d'information sont proposées en **français**. Deux organisations utilisent également l'anglais et une seule offre la possibilité aux proches aidants de recevoir des services d'information en italien et en espagnol.

⁴¹ Conditions d'accès aux services d'information : être membre de l'organisme.

- Il n'existe **aucune liste d'attente** dans les organisations pour les activités d'information.
- Trois organisations offrent un **service de répit d'accompagnement** pendant l'utilisation des services d'information par le proche aidant. À noter que parmi les deux organisations n'offrant pas ce service, l'une d'elle rembourse une partie des frais de garde au proche aidant.
- Il n'y a **pas de service de transport** pour les activités d'information, sauf dans le cas d'une organisation.
- Chez la majorité des organisations, il n'y a **pas de conditions d'accès** aux services d'information. Une seule organisation en a, soit d'être membre de l'organisation (pour l'accès aux conférences et aux rencontres thématiques).

3.2 SERVICES DE FORMATION

Les services de formation comprennent les activités visant à ce que le proche aidant développe les connaissances, les compétences et les comportements nécessaires.⁴² Dans le cadre du présent portrait-diagnostic les formations sont considérées comme des activités formelles développées par les organisations pour lesquelles le proche aidant peut s'inscrire. Les activités de formations impliquent la présence d'un formateur ou d'une ressource professionnelle compétente.

A) TABLEAU DESCRIPTIF

SERVICES DE FORMATION		
NOMBRE TOTAL D'ORGANISATIONS SUR LE TERRITOIRE DE LAVAL OFFRANT DES SERVICES DE FORMATION : 5		
NOMS DES ORGANISATIONS	TYPES D'ORGANISATIONS	
Association Lavalloise des Personnes Aidantes (ALPA)	Organisme communautaire	
Centre Communautaire Le Rendez-Vous des Aîné(e)s	Organisme communautaire	
Comité d'Animation du Troisième Âge de Laval (CATAL)	Organisme communautaire	
CSSS de Laval	Organisme public	
Société Alzheimer Laval	Organisme communautaire et entreprise d'économie sociale	
CATÉGORIES DE FORMATION		
SUR LA MALADIE	SUR LE RÔLE DE PROCHE AIDANT	AUTRE ⁴³
4	4	2
QUELQUES EXEMPLES DE THÈMES DE FORMATION		
Muscler vos méninges L'épuisement La gestion du stress La communication L'affirmation de soi La résolution de conflits	L'hébergement Les aspects légaux L'évolution de la maladie Comment prendre soin de soi Conséquences chez la personne	Les ressources dans le milieu Techniques de déplacement de l'aidé Prévention des chutes Formation donnée à partir du journal d'accompagnement

⁴² Appui de Laval (2011), *Appel d'offres pour l'élaboration du portrait-diagnostic régional*, p.11.

⁴³ Autre catégorie de formation : sur le développement personnel.

LIEUX DES ACTIVITÉS DE FORMATION				
À L'ORGANISME		À DOMICILE ⁴⁴		AUTRE ⁴⁵
5		0		1
TYPES D'INTERVENTIONS				
INDIVIDUELLES		DE GROUPE		
0		5		
MOMENTS DES ACTIVITÉS DE FORMATION				
JOUR		SOIR		FIN DE SEMAINE
5		2		0
FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS DE FORMATION				
PONCTUELLE	QUOTIDIENNE	HEBDOMADAIRE	MENSUELLE	AUTRE
3	0	3	0	0
COÛTS DES ACTIVITÉS DE FORMATION POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS				
GRATUIT		PAYANT ⁴⁶		
3		2		
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES ACTIVITÉS DE FORMATION				
FRANÇAIS		ANGLAIS		AUTRE
5		1		0
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION				
OUI		NON		
3		2		
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION				
Entre 1 et 3 mois				
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DES SERVICES DE FORMATION PAR LE PROCHE AIDANT				
OUI		NON		
3		2		

⁴⁴ Domicile : tout domicile (incluant chambres et pensions) à l'exception d'un CHSLD privé ou public, des ressources intermédiaires et des ressources non-institutionnelles.

⁴⁵ Autres lieux des activités de formation : autres organismes.

⁴⁶ Coût des activités de formation payantes : 20 \$ pour 10 semaines ; 50 \$ pour 8 semaines.

DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE FORMATION	
OUI	NON
1	4
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE FORMATION	
OUI ⁴⁷	NON
2	3

Rappel : les chiffres contenus dans le tableau représentent le nombre d'organisations concernées.

B) FAITS SAILLANTS DES SERVICES DE FORMATION

- Au total, **cinq organisations lavalloises offrent des services de formation spécifiquement dédiés aux proches aidants d'aînés.**
- Les cinq organisations proposent des formations sur la **maladie** et sur le **rôle de proche aidant**. Le **développement personnel** est également une autre catégorie de formation abordée.
- Les activités de formation se déroulent essentiellement dans les **locaux des organisations**.
- Les activités de formation sont des interventions **de groupe**.
- Les cinq organisations proposent des activités de formation le **jour**. Deux en proposent le soir.
- Les activités de formation sont offertes de façon **ponctuelle** (trois organisations) ou **hebdomadaire** (trois organisations).
- La plupart des activités de formation sont **gratuites**. Elles sont payantes dans deux organisations (sessions de formation).
- Les cinq organisations dispensent leurs activités de formation en **français**. Les proches aidants ont accès à des activités de formation en anglais dans une organisation.

⁴⁷ Conditions d'accès aux services de formation : être membre de l'organisme ; la personne aidée doit avoir reçu un diagnostic de maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée ; être référé par le CSSS de Laval.

- Chez trois organisations sur cinq, il existe une **liste d'attente** pour les activités de formation. Le délai moyen d'attente pour les proches aidants est de **un à trois mois**.
- Trois organisations offrent un **service de répit d'accompagnement** durant l'utilisation des services de formation par le proche aidant. Soulignons que parmi les deux organisations n'offrant pas ce service, l'une d'elle rembourse une partie des frais de garde au proche aidant.
- Il n'y a généralement **pas de service de transport** pour les activités de formation, sauf dans le cas d'une seule organisation.
- Trois organisations n'ont aucune **condition d'accès** à leurs services de formation. Les conditions d'accès des deux organisations sont d'être membre de l'organisation, d'être référé par le CSSS de Laval et que la personne aidée ait reçu un diagnostic de maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée.

3.3 SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Les services de soutien psychologique comprennent les services d'écoute, de soutien, de référence, de consultation et de suivi offerts au proche aidant pour prévenir une détresse psychologique.⁴⁸

A) TABLEAU DESCRIPTIF

SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE		
NOMBRE TOTAL D'ORGANISATIONS SUR LE TERRITOIRE DE LAVAL OFFRANT DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : 8		
NOMS DES ORGANISATIONS		TYPES D'ORGANISATIONS
Association Lavalloise des Personnes Aidantes (ALPA)		Organisme communautaire
Centre Communautaire Le Rendez-Vous des Aîné(e)s		Organisme communautaire
Comité d'Animation du Troisième Âge de Laval (CATAL)		Organisme communautaire
CSSS de Laval		Organisme public
Société Alzheimer Laval		Organisme communautaire et entreprise d'économie sociale
Société de soins palliatifs à domicile du Grand Montréal ⁴⁹		Organisme à but non lucratif
Société canadienne du cancer – Bureau régional Laval / Lanaudière ⁵⁰		Organisme bénévole / communautaire
Société Parkinson Canada – Région du Grand Montréal ⁵¹		Organisme de charité
TYPES DE SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE		
SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE INDIVIDUEL / FAMILIAL	GROUPES D'ENTRAIDE ET DE SOUTIEN (CAFÉS / DÉJEUNERS RENCONTRES)	AUTRE ⁵²
5	5	2

⁴⁸ Appui de Laval (2011), *Appel d'offres pour l'élaboration du portrait-diagnostic régional*, p.11.

⁴⁹ L'organisation n'a pas fait l'objet d'une consultation détaillée. Les caractéristiques des services n'apparaissent donc pas dans les sous-catégories suivantes du tableau synthèse.

⁵⁰ Idem.

⁵¹ Idem.

⁵² Autres types de services de soutien psychologique : activités d'intégration sociale, visites d'amitié.

LIEUX DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE				
À L'ORGANISME		À DOMICILE ⁵³		AUTRE ⁵⁴
5		1		3
MOMENTS DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE				
JOUR		SOIR		FIN DE SEMAINE
5		4		1
FRÉQUENCE DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE				
PONCTUELLE	QUOTIDIENNE	HEBDOMADAIRE	MENSUELLE	AUTRE
5	0	0	2	0
DURÉE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS				
AUCUNE LIMITE			LIMITE DE TEMPS	
5			0	
COÛTS DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS				
GRATUIT			PAYANT	
5			0	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE				
FRANÇAIS		ANGLAIS		AUTRE
5		3		0
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE				
OUI			NON	
1			4	
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE				
1 mois				
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE PAR LE PROCHE AIDANT				
OUI			NON	
3			2	

⁵³ Domicile : tout domicile (incluant chambres et pensions) à l'exception d'un CHSLD privé ou public, des ressources intermédiaires et des ressources non-institutionnelles.

⁵⁴ Autres lieux des services de soutien psychologique : par téléphone, sorties.

DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	
OUI	NON
2	3
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	
OUI ⁵⁵	NON
2	3

Rappel : les chiffres contenus dans le tableau représentent le nombre d'organisations concernées.

B) FAITS SAILLANTS DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

- Au total, **huit organisations offrent des services de soutien psychologique spécifiquement dédiés aux proches aidants d'aînés de Laval.**
- Les proches aidants peuvent trouver auprès de toutes ces organisations des **groupes d'entraide et de soutien** (cafés ou déjeuners rencontres), de même que du **soutien psychologique ponctuel individuel ou familial** (ex. : écoute téléphonique, etc.). Des groupes informels d'entraide entre proches aidants peuvent également se former, mais ils n'ont pas été ciblés pour la présente étude.
- Les services de soutien psychologique sont dispensés dans les **locaux de cinq organisations**. Une seule d'entre elles offre ces services occasionnellement à domicile. Enfin, d'autres précisent que le soutien psychologique peut être réalisé **par téléphone**, faisant en sorte que la personne n'ait pas à se déplacer de son domicile.
- Les services de soutien psychologique sont proposés de **jour** (cinq organisations) comme de **soir** (quatre organisations). Une seule organisation en propose également les fins de semaine.
- Chez toutes les organisations, les services de soutien psychologique sont essentiellement **ponctuels**. Deux organisations en offrent sur une base mensuelle.
- Dans toutes les organisations, il n'y a **aucune limite de temps** dans la durée de l'accès aux services de soutien psychologique pour les proches aidants d'aînés.

⁵⁵ Conditions d'accès aux services de soutien psychologique : être membre de l'organisme ; la personne aidée doit être en phase précoce de la maladie et participer à un groupe de support ; la personne aidée doit être en phase avancée de la maladie.

- Tous les services de soutien psychologique sont dispensés **gratuitement** par les cinq organisations. Seules les activités d'intégration sociale proposant des sorties (au théâtre, au restaurant, etc.) sont payantes, les participants devant défrayer le coût de la sortie.
- Les proches aidants ont accès à des services de soutien psychologique en **français** dans cinq organisations, et en **anglais** dans trois organisations.
- Chez la majorité des organisations, il n'y a **pas de liste d'attente** pour les services de soutien psychologique. En fait, il existe une telle liste chez une seule d'entre elles, et le délai moyen d'attente pour les proches aidants est de **un mois**.
- Trois organisations offrent un **service de répit d'accompagnement** durant l'utilisation des services de soutien psychologique par le proche aidant. Cependant, parmi les deux organisations n'offrant pas ce service, l'une d'elle rembourse une partie des frais de garde au proche aidant.
- Deux organisations donnent accès à un **service de transport** pour les services de soutien psychologique. Le covoiturage est également possible dans une organisation lors des activités d'intégration sociale proposant des sorties.
- Il n'y a pas de **conditions d'accès** aux services de soutien psychologique dans le cas de trois organisations. Deux organisations en ont, par exemple : être membre de l'organisation ; la personne aidée doit être en phase précoce de la maladie et participer à un groupe de support ; et/ou la personne aidée doit être en phase avancée de la maladie.

3.4 SERVICES DE RÉPIT

Les services de répit comprennent les services qui consistent à libérer temporairement le proche aidant de son rôle en favorisant l'amélioration de sa qualité de vie.⁵⁶

A) TABLEAU DESCRIPTIF

SERVICES DE RÉPIT		
NOMBRE TOTAL D'ORGANISATIONS SUR LE TERRITOIRE DE LAVAL OFFRANT DES SERVICES DE RÉPIT : 9		
NOMS DES ORGANISATIONS	TYPES D'ORGANISATIONS	
Association Lavalloise des Personnes Aidantes (ALPA)	Organisme communautaire	
Baluchon Alzheimer	Organisme communautaire	
Centre Communautaire Le Rendez-Vous des Aîné(e)s	Organisme communautaire	
Centre de bénévolat de Laval	Organisme communautaire	
Comité d'Animation du Troisième Âge de Laval (CATAL)	Organisme communautaire	
CSSS de Laval	Organisme public	
Regroupement lavallois des chambres et pensions pour personnes âgées ⁵⁷	Organisme communautaire	
Société de soins palliatifs à domicile du Grand Montréal ⁵⁸	Organisme à but non lucratif	
Société Alzheimer Laval	Organisme communautaire et entreprise d'économie sociale	
TYPES DE SERVICES DE RÉPIT OFFERTS		
MOINS DE 24 HEURES	1 À 4 JOURS	5 JOURS ET PLUS
6	2	2
LIEUX DES SERVICES DE RÉPIT		
À L'ORGANISME	À DOMICILE ⁵⁹	AUTRE
3	4	0

⁵⁶ Appui de Laval (2011), *Appel d'offres pour l'élaboration du portrait-diagnostic régional*, p.11.

⁵⁷ À noter que le Regroupement lavallois des chambres et pensions pour personnes âgées n'est pas représenté dans les données qui suivent, l'organisme n'ayant pas accepté de participer aux consultations. Mentionnons néanmoins que l'organisme offre des possibilités de répit de longue durée aux proches aidants de Laval.

⁵⁸ L'organisation n'a pas fait l'objet d'une consultation détaillée. Les caractéristiques des services n'apparaissent donc pas dans les sous-catégories suivantes du tableau synthèse.

⁵⁹ Domicile : tout domicile (incluant chambres et pensions) à l'exception d'un CHSLD privé ou public, des ressources intermédiaires et des ressources non-institutionnelles.

MOMENTS DES SERVICES DE RÉPIT			
JOUR	SOIR	NUIT	FIN DE SEMAINE
7	5	4	4
FRÉQUENCE DES SERVICES DE RÉPIT			
QUOTIDIENNE	HEBDOMADAIRE	MENSUELLE	AUTRE ⁶⁰
3	6	2	2
DURÉE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS			
AUCUNE LIMITE		LIMITE DE TEMPS ⁶¹	
5		2	
COÛTS DES SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS			
GRATUIT		PAYANT ⁶²	
3		4	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES SERVICES DE RÉPIT			
FRANÇAIS	ANGLAIS		AUTRE ⁶³
7	6		4
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES SERVICES DE RÉPIT			
OUI		NON	
5		2	
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT			
Entre 1 et 8 mois			
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE RÉPIT			
OUI		NON	
3		4	

⁶⁰ Autres fréquences des services de répit : deux fois par semaine, minimum de 4 jours et maximum de 14 jours consécutifs et fractionnables par année.

⁶¹ Limite de temps de l'accès aux services de répit pour les proches aidants d'aînés : 8 heures par semaine ou 48 heures par année (selon le service) ; minimum de 4 jours et maximum de 14 jours consécutifs et fractionnables par année.

⁶² Coûts des services de répit pour les proches aidants d'aînés : 3 \$ de l'heure pour un maximum de 15 \$ par jour ou 8 \$ de l'heure et 3 \$ pour les premières 8 heures par mois (selon le service) ; entre 1 \$ et 9 \$ pour la journée ; 15 \$ ou 18 \$ par jour selon le service ; 15 \$ ou 100 \$ par jour selon s'il s'agit ou non d'une référence du CSSS de Laval. À noter que si le service de répit est gratuit, le repas et le transport sont le plus souvent payants.

⁶³ Autres langues utilisées pour dispenser les services de répit : espagnol, italien, créole.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT	
Oui ⁶⁴	NON
7	0

Rappel : les chiffres contenus dans le tableau représentent le nombre d'organisations concernées.

B) FAITS SAILLANTS DES SERVICES DE RÉPIT

- Au total, **neuf organisations lavalloises offrent des services de répit aux proches aidants d'aînés**.
- La majorité des organisations proposent des services de répit de **moins de 24 heures**. Deux organisations proposent du répit de un à quatre jours, et deux du répit de 5 jours et plus.
- Les services de répit sont dispensés autant dans les **locaux des organisations** (3 organisations) qu'à **domicile** (4 organisations).
- Les proches aidants ont accès à des services de répit durant le **jour** (7 organisations), le **soir** (5 organisations), la **nuît** (4 organisations) de même que durant la **fin de semaine** (4 organisations).
- La fréquence des services de répit varie d'une organisation à l'autre ; cependant, elle est surtout **hebdomadaire** (6 organisations).
- Cinq organisations **ne limitent pas la durée de l'accès** aux services de répit pour les proches aidants, tandis que deux organisations imposent des limites de temps dans cet accès (variables selon le service de répit et l'organisation).
- Dans la plupart des organisations, les services de répit sont **payants** (4 organisations). Ces coûts ne vont pas au-delà de 20 \$ par jour pour les services subventionnés par le réseau de la santé. Dans les trois autres organisations où les services de répit sont gratuits, deux organisations demandent aux proches aidants de défrayer les coûts du repas et du transport.
- Les proches aidants ont accès à des services de répit en **français** dans les sept organisations répondantes. Six organisations peuvent également dispenser

⁶⁴ Conditions d'accès aux services de répit : être membre de l'organisme ; la personne aidée doit avoir reçu un diagnostic de maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée ; être référé par le CSSS de Laval ; la personne aidée doit avoir un certain degré d'autonomie ; faire partie d'une clientèle défavorisée présentant certains critères de vulnérabilité ; avoir une évaluation de dossier et un dossier actif ; la personne aidée doit demeurer avec un proche aidant ; la personne aidée doit être en phase légère à modérée de la maladie et ne doit plus être capable de rester seule à domicile.

leurs services de répit en **anglais**, et quatre dans une autre langue (l'espagnol et l'italien étant les plus souvent mentionnées).

- Chez la majorité des organisations, il existe une **liste d'attente** pour les services de répit. Le délai moyen d'attente pour les proches aidants varie entre **un et huit mois**, et ce en date de décembre 2011. Seules deux organisations n'ont pas de liste d'attente.
- Trois organisations offrent un **service de transport** pour les services de répit, et quatre organisations n'en offrent pas.
- Il y a des **conditions d'accès** aux services de répit dans toutes les organisations offrant ces services. Ces conditions varient d'une organisation à l'autre, par exemple : être membre de l'organisme ; la personne aidée doit avoir reçu un diagnostic de maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée ; être référé par le CSSS de Laval ; la personne aidée doit avoir un certain degré d'autonomie ; faire partie d'une clientèle défavorisée présentant certains critères de vulnérabilité ; avoir une évaluation de dossier et un dossier actif ; la personne aidée doit demeurer avec un proche aidant ; et/ou la personne aidée doit être en phase légère à modérée de la maladie et ne doit plus être capable de rester seule à domicile.

3.5 TERRITOIRE COUVERT PAR LES ORGANISMES DE SERVICES

Concernant les organisations de Laval qui offrent des services directs aux proches aidants d'aînés, la consultation auprès des répondants a permis de constater que toutes les organisations répertoriées offrent leurs services à l'ensemble des Lavallois. Cependant, tel qu'il le sera abordé à la section 4 et plus spécifiquement sous le thème de l'accessibilité, le fait que les organismes desservent l'ensemble du territoire ne garantit pas pour autant l'accès « équitable » des services pour l'ensemble des proches aidants. Un simple regard sur l'emplacement géographique des ressources de soutien montrent que les Lavallois qui habitent aux extrémités ouest et est de l'île doivent parcourir de plus longues distances pour bénéficier des services offerts dans les organisations.

3.6 GUICHET D'ACCÈS RÉGIONAL

À Laval, quatre ressources régionales assument différentes fonctions de référence et d'accueil aux proches aidants. Il s'agit des ressources suivantes :

- L'Association lavalloise des personnes aidantes (ALPA)
- La Société Alzheimer Laval
- Le Centre de santé et de services sociaux de Laval (CSSS)
- Le Carrefour d'information pour aînés (CIA) du Comité d'Animation du Troisième Âge de Laval (CATAL)

3.7 FINANCEMENT

En termes de financement, les consultations réalisées auprès des organismes qui offrent des services aux proches aidants montrent que l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval est le principal bailleur de fonds des organisations de services de la région.

Pour l'année 2011-2012, l'Agence a subventionné sept projets de répit en soutien aux proches aidants dans des organismes communautaires du territoire. Plus précisément, il s'agit de trois projets de halte-répît, deux projets de répit à domicile (courte et longue durée), ainsi que six places d'hébergement temporaire. Le budget total dédié par l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval aux projets de répit aux proches aidants pour l'année 2011-2012 s'élève à 746 418 \$. Le tableau qui suit expose les détails de ce financement.

Tableau 13 : Types de projets de répit financés et budget total octroyé par l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval pour du répit (2011-2012).

Organismes communautaires	Détails	Budget octroyé / exercice 2011-2012
Association Lavalloise des Personnes Aidantes (ALPA)	Répît à domicile - Blocs de 4 ou 8 heures/sem	
Baluchon Alzheimer	Répît à domicile 4 à 10 jours	
Centre Communautaire Le Rendez-Vous des Aîné(e)s	Activités de groupe spécifiques 2 jours/sem	
Comité d'Animation du Troisième Âge de Laval (CATAL)	Activités de groupe intégrés 2 jours/sem	
Société Alzheimer Laval : centre d'animation et de répit	Activités de groupes spécifiques 5 jours/sem	
Société Alzheimer Laval : répit et hébergement temporaire	2 chambres d'hébergement temporaire	
Regroupement lavallois des chambres et pensions pour personnes âgées	4 chambres d'hébergement temporaire	
TOTAL Financement des projets répit aux proches aidants par l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval		746 418 \$

Source : Agence de la santé et des services sociaux de Laval (2012).

3.8 PROCHES AIDANTS REJOINTS

Lors des consultations auprès des répondants d'organisations de services, nous les avons questionnés quant au nombre et au profil des proches aidants rejoints dans le cadre des activités dispensées par les organismes.

Nombre de proches aidants rejoints

Au sujet du nombre de proches aidants rejoints par l'ensemble des organisations, la détermination d'un nombre précis de proches aidants différents rejoints est un exercice impossible à réaliser dans le contexte actuel. D'une part, toutes les organisations ne compilent pas des données pour l'ensemble de leurs activités et d'autre part, certaines compilent des statistiques qui recensent le nombre de proches aidants différents rejoints alors que d'autres compilent le nombre de participation aux activités qu'ils développent.

Cette difficulté de recensement concerne principalement les services d'information, de formation et de soutien psychologique. Pour ces services, qui prennent la forme d'activités informelles ou qui s'adressent à des groupes, il apparaît plus difficile de tenir le compte des proches aidants rejoints.

Pour les services de répit, les organisations compilent de façon plus systématique le nombre de proches rejoints. Ainsi, d'après les données compilées et transmises par les organismes de services, voici quelques informations concernant le nombre de proches aidants rejoints en 2010-2011 par les services de répit à Laval :

ORGANISATIONS QUI OFFRENT DES SERVICES DE RÉPIT À LAVAL	NOMBRE DE PROCHES AIDANTS REJOINTS
Association lavalloise des personnes aidantes	90
Rendez-vous des aîné(e)s de Laval	51
Comité d'animation du troisième âge de Laval	39
Société Alzheimer de Laval	101
Baluchon Alzheimer de Laval	5
Centre de bénévolat de Laval	8
Centre de santé et de services sociaux de Laval	ND

Ainsi, d'après les informations disponibles et transmises, 294 proches aidants auraient bénéficié des services de répit offerts par les organismes à but non lucratif de Laval en 2010-2011. Dans le rapport de gestion annuel de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval, il est fait mention que : « Les proches aidants de la région ont pu bénéficier [dans le milieu communautaire] de 85 352 heures de répit pour 316 personnes différentes durant l'année 2010-2011, soit 52 personnes de plus que

l'an passé⁶⁵ ». L'écart entre ce nombre (316) et celui obtenu par les consultations (294) pourrait s'expliquer, entre autres, par l'absence des données du Regroupement lavallois des chambres et pensions pour personnes âgées, l'organisme n'ayant pas accepté de participer à la démarche.

Profil des proches aidants rejoints

De l'analyse des informations transmises par les organisations, certaines caractéristiques des proches aidants peuvent être relevées. Globalement, il apparaît que les proches aidants rejoints par les organismes de services⁶⁶ :

- Sont majoritairement des femmes (de 50 % à 80 % selon les organisations);
- Sont généralement âgés de 75 ans et plus;
- Sont principalement les conjointes et les conjoints de personnes aidées et dans un deuxième temps, les enfants des personnes aidées;
- Ont le français comme principale langue d'usage (de 80 % à 100 % selon les organisations).

⁶⁵ Agence de la santé et des services sociaux de Laval, *Rapport annuel de gestion 2010-2011*, p.74.

⁶⁶ Il est à noter que le détail des caractéristiques des proches aidants rejoints par chaque organisme de services directs est présenté dans les fiches individuelles d'organismes. Ces fiches se retrouvent en annexe de ce portrait-diagnostic.

4. APPRÉCIATION DES SERVICES ET DE L'UTILISATION DES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS LAVALLOIS

Les consultations menées par Darvida Conseil auprès d'organisations de Laval ont permis de connaître les perceptions et l'appréciation des répondants à l'égard des services et de l'utilisation des services offerts aux proches aidants d'aînés lavallois. Les neuf répondants ont ainsi pu se prononcer plus spécifiquement au sujet de :

- La personnalisation des services ;
- La précocité de l'utilisation des services ;
- La diversification et la complémentarité des services ;
- La connaissance des services ;
- L'accessibilité des services ;
- La promotion des services ;
- Les services souhaités mais inexistants.

Leurs perceptions se fondent, évidemment, sur la connaissance qu'ils ont de l'offre de services de leur propre organisation, s'il y a lieu, et/ou de l'offre de services proposée en général à Laval.

Cette section présente donc un résumé des propos recueillis.

4.1 PERSONNALISATION DES SERVICES

Ce qu'on entend par « personnalisé » est ce qui fait en sorte qu'une offre de services est adaptée ou adaptable aux besoins de l'aidant tout en offrant la possibilité de le rejoindre à toutes les étapes de sa trajectoire dans une optique de continuité.⁶⁷

Selon la majorité des répondants, les services offerts aux proches aidants d'aînés lavallois sont personnalisés. Ces services sont diversifiés, voire complémentaires, tant en termes de type de services que d'horaire, de fréquence, etc. On en trouve tant dans le milieu communautaire que dans le réseau public. Les services peuvent répondre à divers besoins et à différentes personnalités. Aussi, les organisations, aux dires des répondants, tentent de bien connaître les besoins des proches aidants afin d'y apporter une réponse la plus adaptée possible.

Aussi, on reconnaît une grande souplesse de la part du milieu communautaire. On y dénote un souci de bien intégrer les personnes et de répondre au mieux aux besoins

⁶⁷ L'Appui pour les proches aidants.

exprimés. À l'inverse, des répondants jugent que le réseau public de santé et de services sociaux manque de souplesse et présente une certaine rigidité qui nuit à la personnalisation des services.

Cependant, un répondant estime que l'offre de services (communautaires ou publics) n'est pas toujours rapidement accessible, notamment dans le cas des services de répit pour lesquels il existe une importante demande à laquelle peinent à répondre les organisations (présence de listes d'attente). Également, selon ce répondant, l'offre de services n'est pas autant accessible qu'on le voudrait (présence de limites dans la durée de l'accès aux services, dans les heures d'ouverture des centres de jour, etc.). Ainsi, on trouve que l'offre est personnalisée en termes de services, mais pas en termes d'intensité.

Enfin, un autre répondant rappelle qu'en général, les ressources, tant financières qu'humaines, demeurent limitées pour répondre à la demande. Les besoins sont jugés plus importants que les ressources disponibles pour y répondre. Cet état de situation constitue un frein à la personnalisation des services. Ainsi, ce répondant croit que les services ne pourront jamais être assez personnalisés, chaque personne ayant ses propres besoins particuliers. On souligne que les organisations font beaucoup avec peu, et bien que la personnalisation des services soit souhaitable, elle demeure impensable dans l'absolu, d'autant plus dans l'état actuel des finances publiques.

4.2 PRÉCOCITÉ DE L'UTILISATION DES SERVICES

Cette caractéristique de précocité implique que l'aidant, précocement, voire le futur aidant, soit informé de l'existence des services qui lui sont nécessaires et dédiés, et les utilise. La notion de précocité implique aussi la sensibilisation des professionnels de la santé et de la population à l'importance de faire appel, en amont, à des services qui permettront à l'aidant d'être mieux outillé pour faciliter son rôle d'aidant durant sa trajectoire.⁶⁸

Les répondants sont unanimes à ce sujet : les services offerts aux proches aidants d'aînés ne sont pas utilisés de façon précoce, soit en début de parcours. En général, les proches aidants consultent ou font appel aux services qui leur sont destinés lorsqu'ils rencontrent leurs limites, quand ils sont « au bout du rouleau ». Des répondants s'indignent de constater que lorsqu'ils viennent enfin chercher de l'aide, complètement épuisés, et notamment pour bénéficier d'un répit à domicile, il y a le plus souvent de l'attente.

Des freins ou des réalités sont identifiés par des répondants, permettant d'expliquer en partie le recours tardif des proches aidants à du soutien. Non seulement on déplore le manque d'information en général sur les services offerts, mais on met également en cause la difficulté pour le proche aidant d'admettre qu'il ait besoin d'aide, qu'il n'est

⁶⁸ Appui de Laval (2011), *Appel d'offres pour l'élaboration du portrait-diagnostic régional*, p.11.

plus capable d'y arriver seul ; la difficulté d'accepter qu'une autre personne que soi puisse s'occuper de l'aidé, de l'être cher ; la difficulté, enfin, pour le proche aidant de quitter l'aidé, ne serait-ce que pour quelques heures. Selon un répondant, il ne faut pas négliger le fait que de nombreux proches aidants sont encore actifs sur le marché du travail, faisant en sorte qu'ils manquent de temps pour se prévaloir des services qui leur sont dédiés, en supposant qu'ils les connaissent. Un répondant ajoute que lorsqu'ils apprennent le diagnostic de l'aidé, les proches aidants ont souvent besoin de temps pour digérer la nouvelle. Aussi, dans quelle mesure sont-ils disposés à ce moment-là à recevoir toute l'information disponible et nécessaire pour eux ? Veulent-ils vraiment savoir tout ce qui les attend ? Peuvent-ils prévoir tout ce qui s'en vient ?

Ainsi, plusieurs répondants concluent qu'il est ardu d'intervenir en précocité. On croit qu'il importe de faire davantage de sensibilisation, notamment auprès de la population en général, des professionnels de la santé (avec qui les liens sont jugés difficiles à établir et à maintenir pour de la référence), dans les milieux de travail, etc.

Enfin, un répondant constate, même s'il y a encore beaucoup de travail à faire en la matière, qu'il y a eu une certaine évolution au cours des dernières années. Selon lui, de plus en plus de prévention est réalisée, faisant en sorte que les proches aidants viennent plus tôt qu'auparavant chercher du soutien.

4.3 UTILISATION DES SERVICES AU BON MOMENT

Les répondants se sont prononcés à savoir dans quelle mesure ils estiment que les proches aidants d'aînés utilisent les services qui leur sont dédiés au bon moment tout au long de leur parcours. Cela implique la question du « timing ».

Or, les répondants regrettent de constater que ce n'est pas le cas en général. Quand il y a de l'attente pour un service, on peut dire que le proche aidant ne l'utilise pas au bon moment, puisqu'il doit attendre pour y avoir accès. Le besoin n'est pas comblé au moment où il est exprimé. Bien sûr, cette situation est surtout vécue pour le répit, service largement en demande et dont l'offre est jugée insuffisante. On ajoute que le répit est pourtant un service prioritaire, indispensable. Des répondants précisent qu'il y a actuellement trop peu de ressources pour répondre adéquatement à la demande pour du répit. Cela entraîne, malheureusement, une attente trop longue pour y avoir accès. À cela s'ajoute le fait que les proches aidants en font la demande souvent tardivement.

Selon des répondants, ce qui explique également en partie le trop peu d'utilisation des services au bon moment est le manque de connaissance de l'offre de services. Non seulement les proches aidants manquent d'information, mais les divers intervenants du milieu également, notamment dans les organisations où il y a un roulement de personnel plus important. Cependant, on craint de faire plus de promotion que ce qui se fait actuellement car les ressources existantes seraient insuffisantes pour répondre à la demande.

Par ailleurs, des répondants rapportent que, tandis que les proches aidants attendent souvent trop longtemps avant d'aller chercher du soutien, la santé de l'aidé se dégrade, de même que celle du proche aidant. Toutes les organisations n'ont cependant pas nécessairement les ressources adéquates pour répondre aux besoins parfois rendus trop lourds par l'attente.

Ainsi, à l'instar du constat du manque de précocité dans l'utilisation des services par les proches aidants, ceux-ci font appel aux services tardivement tout au long de leur parcours, donc peu au bon moment. Un répondant conclut que, malgré elles, les organisations du milieu n'agissent pas encore suffisamment à l'avance ou en amont pour avoir un impact significatif sur la santé et le maintien à domicile des aînés.

Enfin, un répondant estime qu'en jetant un regard en arrière, les proches aidants utilisent les services plus tôt qu'auparavant, donc de plus en plus au bon moment. Il considère cependant qu'il n'est jamais trop tôt pour demander du soutien.

4.4 DIVERSIFICATION ET COMPLÉMENTARITÉ DES SERVICES

La grande majorité des répondants affirment être satisfaits de la diversification des services (plusieurs types de services) offerts aux proches aidants d'aînés lavallois. On ajoute qu'on trouve cette diversité au sein même des organisations. Selon un répondant, cette diversification des services répond en général relativement bien aux différents besoins des proches aidants. Chacun peut y trouver son compte : répit de jour, de soir, de nuit ; groupes d'entraide ; centres de jour ; etc.

Cependant, un répondant considère qu'il existe de nombreux services pour les proches aidants d'aînés atteints de la maladie d'Alzheimer, mais moins pour les autres maladies invalidantes (ex. : sclérose en plaques, diabète, etc.). Dans ces cas, les services sont principalement axés sur la personne atteinte ; toutefois, des proches aidants de ces personnes peuvent être des aînés.

Bien sûr, il y a toujours place à l'amélioration. Un répondant rappelle que cette diversification des services ne fait pas nécessairement en sorte que leur accessibilité soit plus grande. Un autre répondant souhaiterait voir davantage de souplesse et de variété au plan de l'offre de répit. On réitère que les besoins pour du répit sont très importants, mais que les ressources sont actuellement insuffisantes pour y répondre adéquatement. Le cœur du problème demeure le manque de ressources (financières et humaines) face à une demande importante et croissante. Selon un répondant, les services complémentaires (ex. : travaux ménagers, etc.) sont également en demande ; il ne faut donc pas les négliger.

D'autre part, les répondants s'entendent pour dire qu'il y a à Laval une complémentarité dans l'offre de services aux proches aidants d'aînés. Les missions des organisations ne s'empiètent pas, créant un véritable réseau de soutien pour les

proches aidants. Des répondants affirment constater une volonté des organisations de ne pas dédoubler les services.

On ajoute que les organismes communautaires sont inscrits dans une structure de concertation avec le CSSS de Laval. Bien que l'offre de services du réseau public et du milieu communautaire soit complémentaire, des répondants jugent que les arrimages entre les deux restent à être peaufinés. En effet, ils s'inquiètent du manque de communication et de référence de la part du CSSS de Laval, faisant en sorte que la complémentarité au plan de l'offre de services entre les deux réseaux n'est pas pleinement exploitée.

4.5 CONNAISSANCE DES SERVICES

Les répondants sont d'accord sur cette question : les gens sont en général peu ou mal informés. Il y a beaucoup de méconnaissance des services offerts, des organisations existantes. Il y a donc encore du travail à faire pour s'assurer que les proches aidants d'aînés connaissent bien les services qui leur sont dédiés à Laval.

On déplore également que les intervenants du réseau public de santé et de services sociaux soient mal ou peu informés de l'offre de services existante. Des répondants expliquent cette lacune par les nombreux changements de personnel qu'a connu le réseau au cours des dernières années. Cependant, des répondants soulignent que cela a des conséquences non négligeables : puisque l'information est peu ou pas connue, elle est également peu ou pas transmise. Trop peu de référence se fait. Cela est jugé d'autant plus problématique que les intervenants du réseau public et les professionnels de la santé sont des intervenants de première ligne.

Un répondant regrette de constater qu'au sein même de son organisation, le manque de référence et de connaissance des services offerts occasionne une sous-utilisation de certains services. En effet, ces services ne connaissent pas d'augmentation de leur clientèle, voire même qu'ils enregistrent une légère baisse de clientèle. Selon ce même répondant, la capacité maximale d'accueil n'est pas atteinte, ce qui est déplorable dans le contexte actuel où d'autres organisations présentent des listes d'attente pour leurs services.

Enfin, des répondants disent tout de même remarquer que des efforts de promotion et de sensibilisation sont réalisés par des organisations du milieu. On met en lumière le fait qu'un organisme propose même un Carrefour d'information. D'autres répondants estiment que leur offre de services est bien connue de leur propre clientèle.

Selon des répondants, les façons de faire actuelles en matière de promotion et de sensibilisation gagneraient à être réinventées pour être plus efficaces.

4.6 PROMOTION DES SERVICES

Selon l'avis des répondants, il existe des moyens mis en place à Laval pour promouvoir les services offerts aux proches aidants d'aînés. Ces moyens sont toutefois limités.

Chaque organisation fait sa propre promotion. Celle-ci peut prendre différentes formes, notamment selon les ressources financières disponibles : dépliants, conférences, médias écrits, télévision communautaire, etc. Un répondant déclare toutefois que le moyen le plus fructueux demeure le bouche à oreille et la référence. Un autre répondant avoue ne plus promouvoir ses services de répit en raison de l'incapacité de son organisation de répondre à la demande (importante liste d'attente).

Selon des répondants, il y a malheureusement peu ou pas de référence du réseau de la santé et des services sociaux, alors qu'il s'agit pourtant d'un moyen efficace de promotion. Le roulement de personnel plus important que connaît le réseau depuis les dernières années constitue un obstacle à la référence. Les intervenants du réseau sont jugés trop peu ou pas renseignés pour être en mesure de référer directement la clientèle aux ressources de soutien adéquates.

Les répondants reconnaissent qu'il est important de faire circuler l'information le plus possible concernant les services offerts à Laval aux proches aidants d'aînés : auprès des professionnels de la santé, des intervenants du CSSS de Laval, etc. Un répondant constate que davantage d'efforts ont été déployés dans les deux dernières années par les organisations du territoire pour promouvoir l'offre de services. Il sent une volonté en ce sens. Cependant, selon un répondant, beaucoup d'information circule concernant les aînés en général, mais peu spécifiquement concernant les proches aidants. Un autre répondant questionne ainsi l'efficacité des efforts de promotion : dans quelle mesure atteint-on réellement sa cible, soit les proches aidants ?

4.7 ACCESSIBILITÉ DES SERVICES

Les répondants étaient appelés à se prononcer sur leur perception de l'accessibilité des services offerts aux proches aidants d'aînés partout sur le territoire lavallois ; en d'autres termes, de ce qu'ils pensent de la dispersion ou de la répartition de ces services à Laval.

Il ressort que toutes les organisations répondantes ont une offre de services aux proches aidants d'aînés qui couvre l'ensemble du territoire de Laval.

Des répondants rappellent qu'avant la fusion des CLSC, les services étaient cependant davantage territorialisés : par exemple, le Centre Communautaire Le Rendez-Vous des Aîné(e)s couvrait essentiellement le Sud-Est, le Comité d'Animation du Troisième Âge de Laval (CATAL) davantage l'Ouest avec un point de services à Sainte-Rose, tandis que la Société Alzheimer Laval demeurait assez centrale. Selon un répondant, il y avait

seulement l'extrémité Est de Laval qui n'était pas totalement couverte par l'offre de services.

Aujourd'hui, les services sont accessibles partout sur le territoire. Aux dires des répondants, on trouve donc une certaine dispersion des services à Laval. Toutefois, dans la pratique, cette accessibilité est limitée par deux facteurs, selon des répondants : le lieu de résidence et le degré d'autonomie de l'aidé. Or, ces deux facteurs sont intimement liés à la question du transport qui est au cœur de l'accessibilité géographique de l'offre de services aux proches aidants d'aînés lavallois.

En effet, le territoire couvert par le transport bénévole est restreint pour certaines organisations. Cela a pour conséquence que les personnes résidant aux extrémités de l'île de Laval peuvent être moins bien desservies. On mentionne qu'il est plus difficile d'offrir du transport à ces personnes, allongeant ainsi leur temps d'attente pour bénéficier des services. Un répondant fait remarquer que les organisations sont également limitées dans leurs déplacements sur le territoire, notamment par des ressources restreintes.

Enfin, pour les aidés présentant une perte d'autonomie importante (clientèle dite lourde), la question du transport est d'autant plus cruciale, selon des répondants. Aussi, peu d'organismes communautaires sont outillés pour accueillir ces personnes.

4.8 SERVICES SOUHAITÉS MAIS INEXISTANTS

Pour terminer, il a été demandé aux répondants si, à leur connaissance, il y aurait des services actuellement non-offerts à Laval aux proches aidants d'aînés et qui seraient susceptibles de les intéresser.

La grande majorité des répondants ont dit ne pas savoir. Toutefois, plusieurs ont souhaité souligner l'importance de consolider ce qui existe déjà avant de développer de nouveaux services. Ils rappellent que l'offre de services actuelle, avec ses ressources jugées limitées et insuffisantes, peine à faire face à l'ampleur des besoins. Le répit, et plus spécifiquement le répit à domicile, est particulièrement pointé du doigt.

Seul un répondant a rapporté le commentaire d'un proche aidant lui ayant dit que les popotes roulantes qui offrent des repas aux aînés atteints d'une maladie (ex. : Alzheimer) devraient aussi offrir le repas au proche aidant de cet aîné (donc deux repas au lieu d'un). Cela permettrait d'offrir une vraie forme de répit pour le proche aidant.

5. ANALYSE GLOBALE DES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS LAVALLOIS

Cette section présente l'analyse de Darvida Conseil concernant l'ensemble du portrait-diagnostic des services offerts aux proches aidants à Laval. Cette analyse se compose de trois sous-sections, soit les forces et faiblesses de l'offre de services, les principales opportunités et contraintes de développement, ainsi qu'une proposition d'enjeux.

5.1 FORCES ET FAIBLESSES DE L'OFFRE DE SERVICES

Voici ci-après, sous forme de synthèse, les principales forces et faiblesses qui se dégagent de l'analyse du portrait des services offerts aux proches aidants d'aînés lavallois et des perceptions rapportées à l'égard de ces services et de leur utilisation. À noter que ces forces et faiblesses ne sont pas présentées par ordre d'importance.

Forces	Faiblesses
1. Présence de neuf organisations offrant des services directs aux proches aidants et bien ancrées dans leur milieu	1. Desserte inégale du territoire (services de transport limités)
2. Offre de répit par ces neuf organisations	2. Difficulté à rejoindre les proches aidants d'aînés en grande perte d'autonomie
3. Complémentarité des services	3. Manque de référence
4. Diverses formes de soutien offertes (individuel, de groupe)	4. Ressources humaines et financières insuffisantes
5. Souplesse dans l'offre de services du milieu communautaire (prestation de services sur place ou à domicile, horaires variés, etc.)	5. Présence de listes d'attente pour certains services (formation, soutien psychologique et, surtout, répit)
6. Services personnalisés qui veulent répondre au mieux aux besoins des proches aidants	6. Manque de visibilité des services offerts par les organismes
7. Présence de plusieurs organisations offrant des services indirects ou complémentaires, et plus particulièrement du soutien alimentaire et du transport	7. Difficulté d'intervenir en précocité
8. Gratuité des services (sauf pour le répit)	8. Peu d'activités de promotion des services dédiés aux proches aidants d'aînés, et questionnements à l'égard de ces activités dans un contexte où les organisations du milieu peinent à répondre à la demande croissante
9. Présence de services de répit-accompagnement	9. Peu d'organisations lavalloises offrent du soutien à domicile / à la vie domestique (ex. : menus travaux)
10. Soutien financier appréciable du réseau de la santé et des services sociaux de Laval aux organismes communautaires, particulièrement pour les services de répit.	10. Peu de services dispensés officiellement en anglais ou dans d'autres langues
	11. Présence de conditions d'accès, notamment pour les services de répit (freins à l'accessibilité)

5.2 OPPORTUNITÉS ET CONTRAINTES DE DÉVELOPPEMENT

Voici également ci-après, sous forme de synthèse, les principales opportunités et contraintes qui se présentent dans l'environnement des services offerts aux proches aidants d'aînés et qui sont susceptibles d'influencer leur développement. Ces opportunités et contraintes, mises en lumière par ce portrait-diagnostic, ne sont pas présentées par ordre d'importance.

Opportunités	Contraintes
1. Préoccupations de la part des gouvernements, institutions, etc. envers les aînés, le maintien à domicile et les proches aidants 2. Plus du tiers de la population lavalloise a 50 ans et plus 3. La population aînée à Laval est appelée à continuer de croître considérablement 4. Le quart des Lavallois de 65 ans et plus ont limité leurs activités à long terme pour des raisons de santé 5. Croissance de la population aînée atteinte de démence 6. Le nombre de proches aidants est en hausse 7. Les proches aidants assument de 70 % à 90 % des responsabilités face à la personne aidée 8. Bonne réputation et crédibilité des organisations du milieu 9. Les intervenants du milieu croient en la cause 10. La concertation des acteurs est facilitée par les caractéristiques de la région (une ville, un CSSS).	1. La représentation immigrante est relativement importante (deuxième région en proportion au Québec) – contrainte pour des services actuellement peu adaptés à cette clientèle 2. La population anglophone est en croissance à Laval – contrainte pour des services actuellement peu adaptés à cette clientèle 3. Près du quart des Lavallois de 65 ans et plus vivent sous le seuil de faible revenu 4. Recul de l'âge de la retraite et un nombre croissant de proches aidants (actuels ou potentiels) qui sont actifs sur le marché du travail. 5. Plus de la moitié des ménages comptant un proche aidant ont un revenu annuel de moins de 45 000 \$ (situation de précarité) 6. Méconnaissance de l'offre de services aux proches aidants d'aînés par la population en général, les professionnels de la santé, etc. 7. Manque d'arrimage entre le milieu communautaire et le réseau de la santé et des services sociaux

5.3 ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

De l'ensemble des informations recueillies et présentées dans ce portrait-diagnostic, il est possible de relever certaines pistes d'enjeux qui devraient interpeller les responsables de l'Appui de Laval dans le développement des services aux proches aidants d'aînés de la région.

Il est important de mentionner que les enjeux développés dans les lignes suivantes présentent l'analyse de Darvida Conseil et qu'il appartient entièrement aux responsables de l'Appui de Laval de tenir compte ou non, des enjeux relevés. L'analyse du portrait-diagnostic et la considération de diverses opportunités et contraintes pourraient mener l'Appui de Laval à considérer d'autres enjeux pour la région.

ENJEU : LA RÉFÉRENCE ADÉQUATE AUX SERVICES DE SOUTIEN OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS

Au cours des dernières années, des acteurs du milieu communautaire ont contribué à améliorer l'offre de services aux proches aidants en développant de nouveaux services de soutien psychologique, de répit, de formation et d'information. Pour ce faire, ces organismes ont pu compter sur la collaboration et le soutien de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval.

L'enjeu de la référence adéquate aux organismes communautaires consiste à s'assurer que les « ressources terrain », celles qui travaillent en première ligne avec les personnes malades et qui sont susceptibles de rencontrer les proches aidants, connaissent les organismes et les services offerts par le milieu communautaire. Le défi est donc de s'assurer que des mécanismes continus d'information permettent à ces ressources d'être à jour concernant les services offerts et ce, dans le contexte où le réseau de la santé évolue dans un environnement où le roulement de personnel est constant et important.

L'enjeu de référence se vaut également pour les ressources qui côtoient et interviennent auprès des aînés dans le milieu communautaire. Ces ressources doivent connaître ce qui existe et ce qui est disponible en termes de services de soutien aux proches aidants lavallois et ils doivent aussi être sensibilisés à l'importance d'une utilisation précoce des services de soutien par ces mêmes proches aidants.

Ajoutons enfin que les organismes communautaires, qui font face à une clientèle jugée de plus en plus « lourde », se sentent souvent seuls et éprouvent parfois des difficultés à référer cette clientèle vers la bonne personne ou le bon service dans le réseau public de la santé et des services sociaux. Il importe donc que les mécanismes continus d'échange d'information soient bidirectionnels.

ENJEU : LA RÉPONSE AUX BESOINS DE RÉPIT

La question du répit apparaît comme un enjeu incontournable dans la région de Laval. Un premier volet de cet enjeu concerne le répit à domicile, qui apparaît insuffisamment accessible pour les proches aidants de Laval. L'augmentation des services de répit à domicile nécessite toutefois la mobilisation d'un nombre important de ressources, puisque ce type de répit exige en quelque sorte du « un pour un », soit une ressource de soutien (professionnel ou bénévole) pour une personne aidée.

Pour plusieurs proches aidants, la possibilité d'utiliser des services de répit dans des organisations de services n'est malheureusement pas une option viable en raison du refus de la personne aidée d'utiliser des services dispensés à l'extérieur de son domicile ou pour d'autres raisons liées au transport ou à l'importante perte d'autonomie de la personne aidée. Ainsi, malgré des contraintes d'envergure en termes de disponibilité des ressources financières et humaines, le développement des services de répit à domicile est un incontournable qui devrait être considéré par les acteurs du milieu désirant rejoindre les proches aidants et les soulager ponctuellement des responsabilités qu'ils assument.

Par ailleurs, un autre volet de cet enjeu concerne l'accessibilité, pour les proches aidants, à différentes options de répit (en termes de durée, de fréquence, de moment dans la journée ou la semaine, etc.), tant dans le milieu communautaire que dans le réseau de la santé et des services sociaux. Cet enjeu interpelle la nécessité d'une plus grande flexibilité et complémentarité dans ces options, permettant entre autres d'optimiser ce qui existe déjà. Également, cet enjeu sous-tend une plus grande reconnaissance des besoins spécifiques des proches aidants, notamment selon qu'ils sont les conjoints / conjointes ou les enfants de la personne aidée.

ENJEU : LE MAINTIEN ET LA CONSOLIDATION DES SERVICES AUTRES QUE LE RÉPIT OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS

Bien que le répit représente un enjeu prioritaire à Laval, il importe de ne pas oublier ou négliger les autres services offerts aux proches aidants, soit plus particulièrement les services d'information, de formation et de soutien psychologique. On pourrait même ajouter à cette liste les services dits indirects ou complémentaires, c'est-à-dire les services de transport / accompagnement, de soutien alimentaire, de soutien à domicile (visites d'amitié, appels de sécurité) et de soutien à la vie domestique (menus travaux, entretien ménager). Chacun de ces services contribue, à sa façon, à l'amélioration de la qualité de vie du proche aidant et, par le fait même, de la personne aidée.

L'enjeu est donc de maintenir et de consolider l'ensemble de l'offre de services aux proches aidants d'aînés à Laval, en identifiant judicieusement les priorités d'action en fonction des besoins énoncés sur le terrain, tant par les organisations concernées que par les proches aidants eux-mêmes.

ENJEU : L'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES

L'enjeu de l'accessibilité aux services recoupe plusieurs volets en soi. Il concerne la consolidation des services déjà offerts, en termes de diversité, de durée et de souplesse, mais aussi en nombre. Tel que présenté à la section 1, la croissance du nombre d'aînés à Laval va se poursuivre au cours des prochaines décennies. Parallèlement, le nombre de personnes touchées par la maladie de l'Alzheimer et autres démences se multipliera. De l'avis des personnes-ressources consultées, les services aux proches aidants, en particulier ceux de répit, ne fournissent présentement pas à la demande, surtout en ce qui a trait aux cas où la personne aidée vit une perte d'autonomie importante (cas lourds). Selon les statistiques et la tendance observée, les aînés de Laval demeurent sur le marché du travail plus longtemps que dans toutes les autres régions et cette tendance devrait se poursuivre. Ajoutons à cela la volonté du gouvernement du Québec de favoriser le maintien à domicile des aînés et le développement de services qui favoriseront ce maintien. Tous ces facteurs réunis font en sorte que les proches aidants seront de plus en plus nombreux à demander un accès à des services de soutien.

D'autre part, l'enjeu d'accessibilité renferme également une dimension territoriale, soit celle de permettre un accès équitable des services à tous les proches aidants de Laval. Le portrait-diagnostic a montré que les organismes qui offrent des services directs aux proches aidants desservent l'ensemble du territoire lavallois. Malgré cette offre inclusive, les organismes de services se retrouvent naturellement dans les zones plus fortement peuplées, faisant ainsi en sorte que les proches aidants qui habitent les extrémités est et ouest de l'île sont moins bien desservis en termes de proximité et d'accessibilité. On remarque que des efforts concrets sont déployés par les organismes afin de maintenir les services de transport bénévole qui permettent à leur clientèle d'avoir accès aux services et activités offerts dans les organisations. Cependant, aux dires des responsables d'organisations pour aînés qui offrent ce type de services, il est de plus en plus difficile de trouver des bénévoles prêts à s'investir dans le transport-accompagnement. Lorsqu'il est question de parcourir des distances relativement grandes et de fournir ce service à des personnes malades, on se doute que les contraintes n'en sont que plus grandes. L'enjeu de l'accessibilité sous l'angle territorial et du transport est donc un défi important qui devrait lui aussi, interpeller les acteurs concernés par les services aux proches aidants de Laval.

Enfin, relevons un dernier volet quant à cet enjeu d'accessibilité, soit celui de l'accès des anglophones et des diverses communautés culturelles aux services destinés aux proches aidants. Par la recension des caractéristiques des services développés par les organismes, il a été possible de constater que bon nombre d'entre eux sont en mesure d'accueillir des proches aidants anglophones. Actuellement toutefois, les organismes rapportent que les francophones non-immigrants constituent la presque totalité de leur clientèle. En considérant que la communauté anglophone a été en forte croissance au cours des dernières années à Laval et les immigrants représentent 20 % de la population de la région, la question qui se pose alors est : où va cette population pour l'obtention de services de soutien? Dans cette optique, l'enjeu de l'accessibilité devrait

être considéré non pas sous l'angle de l'offre, mais plutôt sur les stratégies et les moyens mis de l'avant par les organismes afin de rejoindre les diverses communautés culturelles de son territoire.

ENJEU : L'UTILISATION PRÉCOCE DES SERVICES PAR LES PROCHES AIDANTS

Les effets bénéfiques d'une utilisation précoce des services par les proches aidants peuvent être énormes lorsqu'on considère l'importance des risques d'épuisement et de maladie auxquels sont confrontés les proches aidants. Malgré une certaine amélioration quant à la rapidité à laquelle les proches aidants demandent du soutien, les personnes-ressources consultées sont unanimes : la majorité des proches aidants tardent à utiliser les services. En conséquence, les deux questions qui se posent sont :

- Pourquoi les proches aidants tardent à utiliser les services de soutien?
- Comment peut-on les amener à faire appel plus tôt aux services de soutien?

Quelques pistes de réponse à la première question ont été présentées dans le portrait-diagnostic. Les ressources qui travaillent auprès des proches aidants connaissent généralement les freins ou les explications qui nuisent à l'utilisation précoce des services par les proches aidants (méconnaissance de leur rôle, sentiment de culpabilité, refus de la personne aidée d'utiliser les services de répit, non connaissance des services offerts, etc.). L'utilisation tardive des services ramène inévitablement à la nécessité de poursuivre la sensibilisation auprès de la population.

La sensibilisation quant à la reconnaissance du rôle du proche aidant doit être au cœur des préoccupations liées à cet enjeu. Il importe également de sensibiliser et de reconnaître que l'utilisation tardive des services de soutien contribue significativement à la détérioration de la santé des proches aidants, les plongeant dans une situation de grande précarité. Les efforts de sensibilisation doivent rendre compte du fait que les services de soutien disponibles aux proches aidants sont à même d'améliorer leur qualité de vie et, ultimement, celle de la personne aidée.

Or, les campagnes de sensibilisation, les activités de repérage et les activités de promotion nécessitent généralement des ressources financières et humaines que le milieu communautaire détient en quantité limitée. À une échelle différente, le réseau de la santé et des services sociaux a lui aussi des contraintes et des priorités de services qui limitent les possibilités d'action dites de prévention et de sensibilisation, d'où l'importance de développer des stratégies d'action régionales concertées et qui profiteront à l'ensemble des proches aidants de Laval.

ENJEU : LE MANQUE DE RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES

Nous l'avons abordé plus haut, les services aux proches aidants nécessitent des ressources financières et humaines importantes. Dans les enjeux précédents, des défis liés à l'augmentation du répit à domicile, à l'utilisation précoce des services par les proches aidants ou à la référence aux organismes communautaires ont été soulevés. D'une certaine manière, la réponse à ces défis amènera nécessairement une augmentation de la demande. Or, il apparaît que les organismes de services, autant les organismes à but non lucratif que le CSSS de Laval, peinent déjà à répondre à la demande pour certains types de services, notamment les services de répit et de formation. La raison en est fort simple, les organismes manquent de ressources financières et humaines pour répondre à cette demande croissante.

Face à ces limites, les acteurs du milieu doivent poursuivre l'amélioration de la complémentarité des services et éviter le dédoublement des services et des activités offertes aux proches aidants. L'enjeu est également pour eux de s'assurer d'avoir les ressources financières et humaines adéquates pour poursuivre la dispensation d'une offre de services de qualité aux proches aidants, ainsi que pour faire face à une demande toujours croissante.

Terminons en ajoutant que l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval continuera d'être un acteur de premier plan dans ce domaine, soutenant les organismes du milieu dans leurs efforts pour répondre au mieux aux besoins des proches aidants d'aînés du territoire.

SYNTHÈSE DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT

Enjeux	Résumé
La référence adéquate aux services de soutien offerts aux proches aidants	L'enjeu est de s'assurer que des mécanismes continus d'information permettent à l'ensemble des ressources intervenant auprès des proches aidants d'être à jour concernant les services de soutien offerts, ce tant dans le milieu communautaire que dans le réseau public de santé et de services sociaux.
La réponse aux besoins de répit	L'enjeu est d'accroître plus particulièrement l'offre de répit à domicile et de permettre une plus grande accessibilité, pour les proches aidants, à différentes options de répit, reconnaissant ainsi leurs besoins spécifiques.
Le maintien et la consolidation des services autres que le répit offerts aux proches aidants	L'enjeu est de maintenir et de consolider l'ensemble de l'offre de services aux proches aidants d'aînés à Laval : services d'information, de formation et de soutien psychologique ; services de transport / accompagnement, de soutien alimentaire, de soutien à domicile (visites d'amitié, appels de sécurité) et de soutien à la vie domestique (menus travaux, entretien ménager).
L'accessibilité aux services	L'enjeu est d'accroître l'accessibilité aux services en : • consolidant les services déjà offerts en termes de diversité, de durée, de souplesse et en nombre. • donnant un accès équitable aux services à tous les proches aidants de Laval dans une perspective territoriale et de transport. • rejoignant, par divers moyens et stratégies, les anglophones et les diverses communautés culturelles de Laval.
L'utilisation précoce des services par les proches aidants	L'enjeu est de développer des stratégies d'action régionales concertées pour sensibiliser et mieux reconnaître le rôle du proche aidant, de même que pour faire valoir qu'une utilisation précoce des services de soutien est à même d'améliorer la qualité de vie des proches aidants et, ultimement, celle de la personne aidée.
Le manque de ressources financières et humaines	L'enjeu est de s'assurer d'avoir les ressources financières et humaines adéquates pour poursuivre la dispensation d'une offre de services de qualité aux proches aidants, ainsi que pour faire face à une demande toujours croissante. L'enjeu est également de poursuivre l'amélioration de la complémentarité des services tout en évitant les doublons.

CONCLUSION

Ce portrait-diagnostic des services offerts aux proches aidants d'aînés à Laval s'inscrit dans le cadre de la démarche de planification stratégique triennale de l'Appui de Laval.

En effet, ce portrait-diagnostic permettra à l'organisme de poursuivre sa réflexion en vue de définir ses orientations stratégiques pour les trois prochaines années, ainsi que d'alimenter le premier appel d'offres pour le développement et le soutien de projets locaux et régionaux ciblant les proches aidants d'aînés.

Pour terminer, l'Appui de Laval, dans la poursuite de ses travaux, devra être attentif au dévoilement imminent de la nouvelle politique gouvernementale *Vieillir chez soi* impliquant treize ministères et organismes et qui vise à favoriser « le maintien à domicile [des aînés] par toutes sortes d'actions ». ⁶⁹ Elle « aura pour effet de permettre aux personnes âgées de bien vivre chez elles, quel que soit le lieu où elles vivent, puisque nous souhaitons qu'elles se sentent partie prenante de leur communauté. Elle leur permettra également de profiter des meilleures conditions de vie possibles ». ⁷⁰ Cette politique et son éventuel plan d'action interpellent inévitablement les divers acteurs lavallois intervenant auprès des proches aidants d'aînés.

⁶⁹ Caroline Montpetit, Le Devoir, « Québec promet pour le printemps sa politique Vieillir chez soi », 27 janvier 2012.

⁷⁰ Ministère de la Famille et des Aînés, Communiqué – Assises sur la future politique Vieillir chez soi, 18 novembre 2011.

ANNEXE 1 : FICHES DESCRIPTIVES DES ORGANISMES DE SERVICES DIRECTS AUX PROCHES AIDANTS DE LAVAL

SOCIÉTÉ ALZHEIMER LAVAL 2525, BOULEVARD RENÉ-LAENNEC LAVAL (QUÉBEC) H7K 0B2 TÉLÉPHONE : (450) 975-0966 TÉLÉCOPIEUR : (450) 975-0517 COURRIEL : INFO@ALZHEIMERLAVAL.ORG SITE INTERNET : WWW.ALZHEIMERLAVAL.ORG ANNÉE DE RÉFÉRENCE POUR LES INFORMATIONS TRANSMISES : 1^{ER} AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011		
TYPE D'ORGANISME :	Fondation ou association	
	Santé et services sociaux (publics)	
	Organisme communautaire	X
	Entreprise d'économie sociale	X
CLIENTÈLE DESSERVIE :	Proches aidants d'aînés	70,5 %
	Proches aidants en général	0,9 %
	Autres : Personnes atteintes (14,3 %) / Intervenants et professionnels (11,9 %) / Population en général (2,4 %)	28,6 %
TERRITOIRE COUVERT PAR LES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS : Laval et les environs		
TYPES DE SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Information	X
	Formation	X
	Soutien psychologique	X
	Répit	X
PRÉSENCE D'AUTRES SERVICES DONT POURRAIENT AVOIR BESOIN LES PROCHES AIDANTS (SERVICES COMPLÉMENTAIRES)	Soutien alimentaire	NON
	Soutien à domicile (menus travaux)	NON
EXISTENCE D'OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION CONCERNANT LES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Oui	X
	Non	
LANGUE DE CES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION :	Français	X
	Anglais	X
	Autre (à préciser)	
PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS RÉGULIERS :	Centre de santé et de services sociaux de Laval / Agence de la santé et des services sociaux de Laval	
ENTENTES DE SERVICES ET FINANCEMENTS NON-RÉCURRENTS DANS LA PRESTATION DE SERVICES AUX PROCHES AIDANTS :	Oui	X
	Non	

INFORMATION		
TYPES D'ACTIVITÉS D'INFORMATION OFFERTES :	Conférences	X
	Rencontres thématiques	X
	Références	X
	Autre (à préciser) : Rencontres mensuelles des proches aidants / Consultation	X
THÈMES DES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Sur la maladie	X
	Sur le rôle de proche aidant	X
	Sur les services publics et communautaires offerts aux aidés & aidants	X
	Sur les aînés en général (services, droits, etc.)	
LIEUX DES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	À l'organisme	X
	À domicile	X
	Autre (à préciser) : Résidences pour aînés, autres organismes communautaires, etc.	X
TYPES D'INTERVENTIONS :	Individuelles	X
	De groupe	X
MOMENTS DES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Jour	X
	Soir	X
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'INFORMATION DE GROUPE :	Ponctuelle	X
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	
	Mensuelle	X
	Autre (à préciser)	
COÛTS DES ACTIVITÉS D'INFORMATION POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	X (CONSULTATION)
	Payant (à préciser) 5\$ cafés-rencontres et variable pour les conférences	X
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Français	X
	Anglais	X
	Autre (à préciser) : Italien et espagnol	X (CONSULTATION)
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Oui	
	Non	X
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION : 115 proches aidants		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION : Non disponible		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Femme	76 %
	Homme	24 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Français	75 %
	Anglais	20 %
	Autre (à préciser)	5 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES D'INFORMATION AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	25,5 %
	Enfant	65,3 %
	Frère / Sœur	5,2 %
	Ami(e)	2 %
	Autre (à préciser) Oncle, tante, cousin, voisin	2 %
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES D'INFORMATION PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui	
	Non	X
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES D'INFORMATION :	Oui	
	Non	X
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES D'INFORMATION : Aucune		

FORMATION		
CATÉGORIES DE FORMATION :	Sur la maladie	X
	Sur le rôle de proche aidant	X
	Autre (à préciser)	
THÈMES DE FORMATION :	Quelques exemples : Évolution de la maladie ; Conséquences chez la personne ; Comment prendre soin de soi ; Les ressources dans le milieu	
LIEUX DES ACTIVITÉS DE FORMATION :	À l'organisme	X
	À domicile	
	Autre (à préciser)	
TYPES D'INTERVENTIONS :	Individuelles	
	De groupe	X
MOMENTS DES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Jour	X (À L'OCCASION)
	Soir	X
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS DE FORMATION : IL S'AGIT DE 4 À 6 GROUPES DE 8 SEMAINES PAR ANNÉE	Ponctuelle	X
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	X
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	
COÛTS DES ACTIVITÉS DE FORMATION POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	
	Payant (à préciser)	X (50\$ POUR 8 SEMAINES)
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Français	X
	Anglais	
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Oui	X
	Non	
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION : 2 À 3 MOIS		
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION : 46		
SI NON DISPONIBLE, NOMBRE DE PARTICIPANTS REJOINTS :		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION : ND		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Femme	80,5 %
	Homme	19,5 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Français	100 %
	Anglais	%
	Autre (à préciser)	%
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE FORMATION AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	29 %
	Enfant	64,5 %
	Frère / Sœur	0 %
	Ami(e)	2 %
	Autre (à préciser)	4,5 %
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES DE FORMATION PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui	
	Non	X
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE FORMATION :	Oui	
	Non	X
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE FORMATION : Aucune		

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

TYPES DE SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Soutien psychologique individuel	X
	Cafés / Déjeuners rencontres	X
	Autre (à préciser)	X
	Groupes de soutien	
	Rencontres mensuelles	
LIEUX DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	À l'organisme	X
	À domicile	X (À L'OCCASION)
	Autre (à préciser)	
MOMENTS DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Jour	X
	Soir	X (À L'OCCASION)
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Ponctuelle	X
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	
	Mensuelle	X
	Autre (à préciser)	
DURÉE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Aucune limite	X
	Limite de temps (à préciser)	
COÛTS DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	X
	Payant (à préciser)	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Français	X
	Anglais	X
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Oui	
	Non	X
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : 1 150 proches aidants		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : Non disponible		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Femme	76 %
	Homme	24 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Français	75 %
	Anglais	20 %
	Autre (à préciser)	5 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	25,5 %
	Enfant	65,3 %
	Frère / Sœur	5,2 %
	Ami(e)	2 %
	Autre (à préciser)	2 %
	Oncle, tante, cousin, voisin	
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui	
	Non	X
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Oui	
	Non	X
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : La personne aidée doit être en phase précoce de la maladie et participer à un groupe de support ; ou la personne aidée doit être en phase avancée de la maladie.		

RÉPIT		
TYPES DE SERVICES DE RÉPIT OFFERTS : CENTRE D'ANIMATION ET DE RÉPIT (CAR) (5 JOURS/SEMAINE, 9H-17H, TAUX D'OCCUPATION DE 100%) HÉBERGEMENT RÉPIT (7 JOURS SUR 7, 24 HEURES SUR 24, TOUTE L'ANNÉE – TAUX D'OCCUPATION DE 96%)	Moins de 24 heures	X
	1 à 4 jours	X
	5 jours et plus	X
LIEUX DES SERVICES DE RÉPIT :	À l'organisme	X
	À domicile	
	Autre (à préciser)	
MOMENTS DES SERVICES DE RÉPIT :	Jour	X
	Soir	X
	Fin de semaine	X
	Nuit	X
FRÉQUENCE DES SERVICES DE RÉPIT :	Quotidienne	X
	Hebdomadaire	X
	Mensuelle	X
	Autre (à préciser)	X
	Les fins de semaines (Hébergement répit)	
DURÉE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Aucune limite	X
	Limite de temps (à préciser)	
COÛT DES SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	
	Payant (à préciser)	X
	18\$ / jour pour le Centre d'animation et de répit	
	15\$ / jour pour l'hébergement répit	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES SERVICES DE RÉPIT :	Français	X
	Anglais	X
	Autre (à préciser)	X
	Italien, espagnol	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES SERVICES DE RÉPIT :	Oui	X
	Non	
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT : CAR : 2 à 3 mois		
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT : CAR : 66 / HÉBERGEMENT RÉPIT : 35		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT : ND		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT :	Femme	48,5 %
	Homme	51,5 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT :	Français	91 %
	Anglais	3 %
	Autre (à préciser) Grec, italien, espagnol	6 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE RÉPIT AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	79 %
	Enfant	21 %
	Frère / Sœur	0 %
	Ami(e)	0 %
	Autre (à préciser)	0 %
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE RÉPIT :	Oui	X
	Non	X
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT : Avoir reçu un diagnostic de maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée, avoir un certain degré d'autonomie (doit se déplacer seul, manger seul et aller seul aux toilettes), demeurer avec un proche aidant, être en phase légère à modérée de la maladie et n'est plus capable de rester seul à domicile.		

CENTRE COMMUNAUTAIRE LE RENDEZ-VOUS DES AÎNÉ(E)S 10, RUE PROULX OUEST LAVAL (QUÉBEC) H7N 1N3 TÉLÉPHONE : 450 667-8836 TÉLÉCOPIEUR : 450 667-5810 COURRIEL : CCLERENDEZVOUS@VIDEOTRON.CA SITE WEB : HTTP://PAGES.VIDEOTRON.CA/CCRVA/		
ANNÉE DE RÉFÉRENCE POUR LES INFORMATIONS TRANSMISES : 1^{ER} AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011		
TYPE D'ORGANISME :	Fondation ou association	
	Santé et services sociaux (publics)	
	Organisme communautaire	X
	Entreprise d'économie sociale	
CLIENTÈLE DESSERVIE :	Proches aidants d'aînés	100 DE 50 ANS ET PLUS %
	Proches aidants en général	0 %
	Autre (à préciser)	0 %
TERRITOIRE COUVERT PAR LES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS : Laval		
TYPES DE SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Information	X
	Formation	X EN COLLABORATION AVEC CSSS
	Soutien psychologique	X
	Répit	X
PRÉSENCE D'AUTRES SERVICES DONT POURRAIENT AVOIR BESOIN LES PROCHES AIDANTS (SERVICES COMPLÉMENTAIRES)	Soutien alimentaire	X
	Préciser : Dîner communautaire, repas congelé	
	Soutien à domicile (menus travaux)	
EXISTENCE D'OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION CONCERNANT LES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Oui	X DÉPLIANT / DÉMARCHAGE / PROGRAMMATION
	Non	
LANGUE DE CES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION :	Français	X
	Anglais	
	Autre (à préciser)	
PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS RÉGULIERS : Agence de la santé et des services sociaux de Laval pour le service de répit		
ENTENTES DE SERVICES ET FINANCEMENTS NON-RÉCURRENTS DANS LA PRESTATION DE SERVICES AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Oui	
	Non	X

INFORMATION		
TYPES D'ACTIVITÉS D'INFORMATION OFFERTES :	Conférences	
	Rencontres thématiques	x
	Références	x
	Autre (à préciser)	
THÈMES DES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Sur la maladie	x
	Sur le rôle de proche aidant	x
	Sur les services publics et communautaires offerts aux aidés & aidants	x
	Sur les aînés en général (services, droits, etc.)	x
LIEUX DES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	À l'organisme	x
	À domicile	
	Autre (à préciser) : Par téléphone	X
TYPES D'INTERVENTIONS :	Individuelles	x
	De groupe	
MOMENTS DES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Jour	x
	Soir (appels téléphoniques)	x
	Fin de semaine (appels téléphoniques)	x
FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'INFORMATION DE GROUPE :	Ponctuelle	x
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	
	Mensuelle	
	Autre (à préciser) :	
COÛTS DES ACTIVITÉS D'INFORMATION POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	x
	Payant (à préciser)	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Français	x
	Anglais	
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Oui	
	Non	x
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS D'INFORMATION : AUCUN NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION : 50 personnes environ ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION : 70-75 ans		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Femme	81 %
	Homme	19 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Français	100 %
	Anglais	%
	Autre (à préciser)	%
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES D'INFORMATION AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	78 %
	Enfant	16 %
	Frère / Sœur	6 %
	Ami(e)	0 %
	Autre (à préciser)	0 %
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES D'INFORMATION PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui	x
	Non	
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES D'INFORMATION :	Oui (POUR LA PERSONNE ATTEINTE SEULEMENT)	x
	Non	
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES D'INFORMATION : Aucune		

FORMATION		
CATÉGORIES DE FORMATION : Les quelques formations données ont été organisée en participation avec le CSSS	Sur la maladie	X
	Sur le rôle de proche aidant	X
	Autre (à préciser)	
THÈMES DE FORMATION :	Quelques exemples : Gérer le stress ; Le cheminement de la maladie.	
LIEUX DES ACTIVITÉS DE FORMATION :	À l'organisme	X
	À domicile	
	Autre (à préciser)	
TYPES D'INTERVENTIONS :	Individuelles	
	De groupe	X
MOMENTS DES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Jour	X
	Soir	
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Ponctuelle : 3 fois par année	X
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	
COÛTS DES ACTIVITÉS DE FORMATION POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	X
	Payant (à préciser)	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Français	X
	Anglais	
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Oui	
	Non	X
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION : Aucun		
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION : Une quarantaine de personnes (recruter par eux et aussi par le CSSS)		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION : 70-75 ans		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Femme	85 %
	Homme	15 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Français	100 %
	Anglais	%
	Autre (à préciser)	%
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE FORMATION AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	ND %
	Enfant	%
	Frère / Sœur	%
	Ami(e)	%
	Autre (à préciser)	%
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES DE FORMATION PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui	X
	Non	
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE FORMATION :	Oui	X POUR LES PERSONNES ATTEINTES
	Non	
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE FORMATION : Aucune		

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

TYPES DE SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Soutien psychologique individuel	X
	Cafés / Déjeuners rencontres	X
	Autre : En individuel, c'est des appels téléphoniques de suivi et d'écoute qui seront réalisés	X
LIEUX DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	À l'organisme	X
	À domicile	
	Autre (à préciser) : Par téléphone aussi pour le soutien individuel	X
MOMENTS DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Jour	X
	Soir	X
	Fin de semaine	X
FRÉQUENCE DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Ponctuelle	X (SELON LES BESOINS)
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	
DURÉE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Aucune limite	X
	Limite de temps (à préciser)	
COÛTS DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	X
	Payant (à préciser)	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Français	X
	Anglais	
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Oui	
	Non	X
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : AUCUN		
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : 70 personnes dont 50 ont des personnes aidées au répit / environ une fois par semaine		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : 70-75 ans		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Femme	81 %
	Homme	19 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Français	100 %
	Anglais	%
	Autre (à préciser)	%
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	78 %
	Enfant	16 %
	Frère / Sœur	6 %
	Ami(e)	0 %
	Autre (à préciser)	0 %
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui	X
	Non	
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Oui	X (POUR LA PERSONNE ATTEINTE)
	Non	
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : Aucune		

RÉPIT		
TYPES DE SERVICES DE RÉPIT OFFERTS :	Moins de 24 heures	x
	1 à 4 jours	
	5 jours et plus	
LIEUX DES SERVICES DE RÉPIT :	À l'organisme	x
	À domicile	
	Autre (à préciser)	
MOMENTS DES SERVICES DE RÉPIT :	Jour	x
	Soir	
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES SERVICES DE RÉPIT :	Quotidienne	
	Hebdomadaire	x
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	
	Des fois deux fois par semaine	
DURÉE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Aucune limite	x
	Limite de temps (à préciser)	
COÛT DES SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit (mais le dîner et le transport sont payants : 5 \$ chacun)	x
	Payant (à préciser)	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES SERVICES DE RÉPIT :	Français	x
	Anglais	
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES SERVICES DE RÉPIT :	Oui	
	Non	x
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT : Aucun		
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT : 51 proches aidants par année sur une base régulière		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT : 70-75 ans		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT :	Femme	81 %
	Homme	19 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT :	Français	100 %
	Anglais	%
	Autre (à préciser)	%
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE RÉPIT AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	78 %
	Enfant	16 %
	Frère / Sœur	6 %
	Ami(e)	0 %
	Autre (à préciser)	0 %
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE RÉPIT :	Oui	x POUR LA PERSONNE ATTEINTE
	Non	
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT : Avoir un certain degré d'autonomie.		

CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CSSS) DE LAVAL 1515, BOUL. CHOMEDEY LAVAL (QUÉBEC) H7V 3Y7 TÉLÉPHONE : 450 978-8300 WEB : HTTP://WWW.CSSSLAVAL.QC.CA		
ANNÉE DE RÉFÉRENCE POUR LES INFORMATIONS TRANSMISES : 1ER AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011		
TYPE D'ORGANISME :	Fondation ou association	
	Santé et services sociaux (publics)	X
	Organisme communautaire	
	Entreprise d'économie sociale	
CLIENTÈLE DESSERVIE :	Proches aidants d'aînés	90 %
	Proches aidants en général	10 %
	Autre (à préciser)	%
TERRITOIRE COUVERT PAR LES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS : Laval		
TYPES DE SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Information	X
	Formation	X
	Soutien psychologique	X
	Répit	X
PRÉSENCE D'AUTRES SERVICES DONT POURRAIENT AVOIR BESOIN LES PROCHES AIDANTS (SERVICES COMPLÉMENTAIRES)	Soutien alimentaire	
	Soutien à domicile (menus travaux)	
EXISTENCE D'OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION CONCERNANT LES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Oui	X DÉPLIANTS, PORTAIL WEB, PUB TÉLÉ / RADIO
	Non	
LANGUE DE CES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION :	Français	X
	Anglais	X
	Autre (à préciser)	
PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS RÉGULIERS : NE S'APPLIQUE PAS - CONCERNANT L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DU CSSS POUR LES SERVICES AUX PROCHES AIDANTS, CETTE INFORMATION N'EST PAS DISPONIBLE ACTUELLEMENT. IL EST À NOTER PAR AILLEURS QUE LE BUDGET DU CSSS CONSACRÉ AUX SERVICES AUX PROCHES AIDANTS FAIT PARTIE DE L'ENVELOPPE CONSACRÉE AUX SERVICES DE SOUTIEN À DOMICILE)		

INFORMATION		
TYPES D'ACTIVITÉS D'INFORMATION OFFERTES :	Conférences	X
	Rencontres thématiques	X
	Références	X
	Autre (à préciser)	
THÈMES DES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Sur la maladie	X
	Sur le rôle de proche aidant	X
	Sur les services publics et communautaires offerts aux aidés & aidants	X
	Sur les aînés en général (services, droits, etc.)	X
LIEUX DES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	À l'organisme	X
	À domicile : Milieus de vie collectifs	X
	Autre (à préciser) : Dans les organismes de services	X
TYPES D'INTERVENTIONS :	Individuelles	X
	De groupe	X
MOMENTS DES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Jour	X
	Soir	X
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'INFORMATION DE GROUPE :	Ponctuelle : Selon la demande	X
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	
COÛTS DES ACTIVITÉS D'INFORMATION POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	X
	Payant (à préciser)	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Français	X
	Anglais	X
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Oui	
	Non	X
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION : Non disponible		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION : Non disponible		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Femme	80 %
	Homme	20 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Français	90 %
	Anglais	10 %
	Autre (à préciser)	0 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES D'INFORMATION AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	ND
	Enfant	ND
	Frère / Sœur	ND
	Ami(e)	ND
	Autre (à préciser)	ND
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES D'INFORMATION PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui (PAR EUX OU EN PARTENARIAT AVEC LES ORGANISMES DE SERVICES CHEZ QUI LES ACTIVITÉS SE FONT – VONT PARFOIS PAYER POUR LE SERVICE)	X
	Non	
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES D'INFORMATION :	Oui	
	Non	X
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES D'INFORMATION : Aucune		

FORMATION		
CATÉGORIES DE FORMATION :	Sur la maladie	X
	Sur le rôle de proche aidant	X
	Autre (à préciser)	
THÈMES DE FORMATION :	Quelques exemples : Techniques de déplacement de l'aidé Prévention des chutes, etc.	
LIEUX DES ACTIVITÉS DE FORMATION :	À l'organisme	X
	À domicile	
	Autre (à préciser) : Dans des organismes de services	X
TYPES D'INTERVENTIONS :	Individuelles	
	De groupe	X
MOMENTS DES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Jour	X
	Soir	X
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Ponctuelle : Selon la demande	X
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	
COÛTS DES ACTIVITÉS DE FORMATION POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	X
	Payant (à préciser)	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Français	X
	Anglais	X (EN DÉVELOPPEMENT)
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Oui	X
	Non	
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION : 1 à 2 mois environ		
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION : Non disponible		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION : 75 ans environ		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Femme	80 %
	Homme	20 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Français	100 %
	Anglais	0 %
	Autre (à préciser)	0 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE FORMATION AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	70 %
	Enfant	25 %
	Frère / Sœur	3 %
	Ami(e)	2 %
	Autre (à préciser)	0 %
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES DE FORMATION PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui : Dans les centres de jour ou en partenariat avec organismes de services	X
	Non	
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE FORMATION :	Oui	
	Non	X
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE FORMATION : Aucune		

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE		
TYPES DE SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Soutien psychologique individuel	X
	Cafés / Déjeuners rencontres	X
	Autre (à préciser)	
LIEUX DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	À l'organisme	X
	À domicile	
	Autre (à préciser)	
MOMENTS DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Jour	X
	Soir	X
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Ponctuelle	X
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	
	Mensuelle : Des groupes permanents de proches aidants qui avaient participé à des groupes d'entraide et qui continuent de se rencontrer	X
	Autre (à préciser)	
DURÉE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Aucune limite	X
	Limite de temps (à préciser)	
COÛTS DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	X
	Payant (à préciser)	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Français	X
	Anglais	X (EN DÉVELOPPEMENT)
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Oui	X
	Non	
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : Un peu plus d'un mois		
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : 218 proches aidants selon l'analyse de la documentation transmis		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : 75 ans		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Femme	80 %
	Homme	20 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Français	100 %
	Anglais	0 %
	Autre (à préciser)	0 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE FORMATION AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	70 %
	Enfant	25 %
	Frère / Sœur	3 %
	Ami(e)	2 %
	Autre (à préciser)	0 %
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui	X
	Non	
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Oui	
	Non	X
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : Aucune		

RÉPIT		
TYPES DE SERVICES DE RÉPIT OFFERTS :	Moins de 24 heures	X
	1 à 4 jours	X
	5 jours et plus	X
LIEUX DES SERVICES DE RÉPIT :	À l'organisme	X
	À domicile	X
	Autre (à préciser)	
MOMENTS DES SERVICES DE RÉPIT :	Jour	X
	Soir	X
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES SERVICES DE RÉPIT :	Quotidienne :	
	Hebdomadaire : Bloc de 3 heures / 1 fois par semaine. Ils peuvent toutefois donner 2 blocs aux proches aidants qui attendent une place d'hébergement de longue durée (cas plus lourds)	X
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	
DURÉE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Aucune limite	X
	Limite de temps (à préciser)	
COÛT DES SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	X DÎNER \$ ET TRANSPORT \$
	Payant (à préciser)	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES SERVICES DE RÉPIT :	Français	X
	Anglais	X
	Autre (à préciser) : Pas formellement, mais des employés parlent d'autres langues que les deux langues officielles	X
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES SERVICES DE RÉPIT :	Oui	X
	Non	
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT : Gardiennage à domicile 4 à 6 semaines / Centre de jour : de 0 à 5 mois (variable)		
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT : Non disponible actuellement		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT : 75 ans environ		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT :	Femme	80 %
	Homme	20 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT :	Français	95 %
	Anglais	5 %
	Autre (à préciser)	0 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE RÉPIT AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	70 %
	Enfant	25 %
	Frère / Sœur	3 %
	Ami(e)	2 %
	Autre (à préciser)	0 %
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE RÉPIT :	Oui	
	Non	X
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT : Faire une évaluation du dossier (besoins de la personne, etc.) et avoir un dossier actif.		

CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE LAVAL 1870, RUE MICHELIN LAVAL (QUÉBEC) H7L 4R3 TÉLÉPHONE : 450.681.6164 COURRIEL : INFO@BENEVOLATLAVAL.QC.CA SITE WEB : HTTP://WWW.BENEVOLATLAVAL.QC.CA		
ANNÉE DE RÉFÉRENCE POUR LES INFORMATIONS TRANSMISES : 1ER AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011		
TYPE D'ORGANISME :	Fondation ou association	
	Santé et services sociaux (publics)	
	Organisme communautaire	x
	Entreprise d'économie sociale	
CLIENTÈLE DESSERVIE :	Proches aidants d'aînés	96 %
	Proches aidants en général	100 %
	Autre (à préciser)	
TERRITOIRE COUVERT PAR LES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS : Laval		
TYPES DE SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Information	x
	Formation	
	Soutien psychologique	
	Répît	x
PRÉSENCE D'AUTRES SERVICES DONT POURRAIENT AVOIR BESOIN LES PROCHES AIDANTS (SERVICES COMPLÉMENTAIRES)	Soutien alimentaire : Dépannage alimentaire toute l'année, paniers Noël	x
	Soutien à domicile : Coup de pouce à domicile (installer un store, déneiger balcon, etc.), accompagnement aux courses, Visites d'amitié	x
EXISTENCE D'OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION CONCERNANT LES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Oui	
	Non	x
PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS RÉGULIERS : Centraide et CSSS Laval (soutien à domicile)		
ENTENTES DE SERVICES ET FINANCEMENTS NON-RÉCURRENTS DANS LA PRESTATION DE SERVICES AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Oui	
	Non	x

RÉPIT		
TYPES DE SERVICES DE RÉPIT OFFERTS :	Moins de 24 heures	X
	1 à 4 jours	
	5 jours et plus	
LIEUX DES SERVICES DE RÉPIT :	À l'organisme	
	À domicile	X
	Autre (à préciser)	
MOMENTS DES SERVICES DE RÉPIT :	Jour	X
	Soir	X
	Fin de semaine	X
FRÉQUENCE DES SERVICES DE RÉPIT :	Quotidienne	
	Hebdomadaire	X
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	
DURÉE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Aucune limite	X
	Limite de temps (à préciser)	
COÛT DES SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	X
	Payant (à préciser)	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES SERVICES DE RÉPIT :	Français	X
	Anglais (occasionnellement)	X
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES SERVICES DE RÉPIT :	Oui	X
	Non	
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT : Quelques mois		
NOMBRE DE PARTICIPANTS REJOINTS : 8 participations		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT : Au-dessus de 75 ans		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT :	Femme	90 %
	Homme	10 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT :	Français	95 %
	Anglais	5 %
	Autre (à préciser)	0 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE RÉPIT AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	ND
	Enfant	ND
	Frère / Sœur	ND
	Ami(e)	ND
	Autre (à préciser)	ND
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE RÉPIT :	Oui	
	Non	X
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT : Faire partie d'une clientèle défavorisée présentant certains critères de vulnérabilité.		

COMITÉ D'ANIMATION DU TROISIÈME ÂGE DE LAVAL (CATAL) 140, RUE NADON STE-ROSE, LAVAL (QUÉBEC) H7L 1T5 TÉLÉPHONE : 450-622-1228 TÉLÉCOPIEUR : 450-625-3078 COURRIEL : LECATAL@BELLNET.CA		
ANNÉE DE RÉFÉRENCE POUR LES INFORMATIONS TRANSMISES : 1^{ER} AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011		
TYPE D'ORGANISME :	Fondation ou association	
	Santé et services sociaux (publics)	
	Organisme communautaire	X
	Entreprise d'économie sociale	
CLIENTÈLE DESSERVIE :	Proches aidants d'ainés	5 %
	Proches aidants en général	0 %
	Autre (à préciser) : Aidés, aînés de 55 ans et plus	95 %
TERRITOIRE COUVERT PAR LES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS : Laval TERRITOIRE COUVERT PAR LE TRANSPORT BÉNÉVOLE : Auteuil, Vimont, Ste-Rose, Fabreville, Laval-Ouest, Laval-sur-le-Lac		
TYPES DE SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Information	X
	Formation	X
	Soutien psychologique	X
	Répît	X
PRÉSENCE D'AUTRES SERVICES DONT POURRAIENT AVOIR BESOIN LES PROCHES AIDANTS (SERVICES COMPLÉMENTAIRES)	Soutien alimentaire	X
	Préciser : Dîners communautaires	
	Soutien à domicile (menus travaux)	NON
EXISTENCE D'OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION CONCERNANT LES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Oui	X
	Non	
LANGUE DE CES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION :	Français	X
	Anglais	
	Autre (à préciser)	
PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS RÉGULIERS : Agence de la santé et des services sociaux de Laval		
ENTENTES DE SERVICES ET FINANCEMENTS NON-RÉCURRENTS DANS LA PRESTATION DE SERVICES AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Oui	X
	Non	

INFORMATION		
TYPES D'ACTIVITÉS D'INFORMATION OFFERTES :	Conférences	X
	Rencontres thématiques	X
	Références	X
	Autre (à préciser)	
THÈMES DES ACTIVITÉS D'INFORMATION : CARREFOUR D'INFORMATION POUR AÎNÉS (CIA) MFA ACCESSIBLE AUX MEMBRES ET NON MEMBRES POUR TOUT LAVAL	Sur la maladie	
	Sur le rôle de proche aidant	
	Sur les services publics et communautaires offerts aux aidés & aidants	X
	Sur les aînés en général (services, droits, etc.)	X
LIEUX DES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	À l'organisme	X
	À domicile	X
	Autre (à préciser) : Résidences pour aînés, autres organismes communautaires, etc.	X
TYPES D'INTERVENTIONS :	Individuelles	X
	De groupe	X
MOMENTS DES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Jour	X
	Soir	X
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'INFORMATION DE GROUPE :	Ponctuelle (SUR DEMANDE)	X
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	
COÛTS DES ACTIVITÉS D'INFORMATION POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	X
	Payant (à préciser)	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Français	X
	Anglais	
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Oui	
	Non	X
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION : Non disponible Si non disponible, NOMBRE DE PARTICIPANTS REJOINTS : 167 personnes au total, mais le nombre de participants proches aidants n'est pas disponible ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION : 73 ans		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Femme	ND
	Homme	ND
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Français	100 %
	Anglais	0 %
	Autre (à préciser)	0 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES D'INFORMATION AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	ND
	Enfant	ND
	Frère / Sœur	ND
	Ami(e)	ND
	Autre (à préciser)	ND
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES D'INFORMATION PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui	X
	Non	
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES D'INFORMATION :	Oui	
	Non	X
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES D'INFORMATION : Être membre (sauf pour l'accès au CIA qui est ouvert à tous).		

FORMATION		
CATÉGORIES DE FORMATION :	Sur la maladie	X
	Sur le rôle de proche aidant	X
	Autre (à préciser)	
THÈMES DE FORMATION :	Quelques exemples : L'épuisement / La gestion du stress / La communication / L'affirmation de soi / La résolution de conflits / L'hébergement / Les aspects légaux	
LIEUX DES ACTIVITÉS DE FORMATION :	À l'organisme	X
	À domicile	
	Autre (à préciser)	
TYPES D'INTERVENTIONS :	Individuelles	
	De groupe	X
MOMENTS DES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Jour	X
	Soir	
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Ponctuelle	
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	X
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	
COÛTS DES ACTIVITÉS DE FORMATION POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	X
	Payant (à préciser)	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Français	X
	Anglais	
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Oui	X
	Non	
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX ACTIVITÉS DE FORMATION : Non disponible (la gestion du groupe, et donc de la liste d'attente, est assumée par le CSSS de Laval)		
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION : 75 personnes		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION : Non disponible		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Femme	75 %
	Homme	25 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Français	100 %
	Anglais	0 %
	Autre (à préciser)	0 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE FORMATION AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	75 %
	Enfant	8,3 %
	Frère / Sœur	0 %
	Ami(e)	8,3 %
	Autre (à préciser) : Parent (père ou mère)	8,3 %
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES DE FORMATION PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui	X
	Non	
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE FORMATION :	Oui	
	Non	X
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE FORMATION : Être membre.		

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

TYPES DE SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Soutien psychologique individuel	X
	Cafés / Déjeuners rencontres	X
	Autre (à préciser)	
LIEUX DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	À l'organisme	X
	À domicile	
	Autre (à préciser) : Par téléphone	X
MOMENTS DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Jour	X
	Soir	
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Ponctuelle	X (SELON LES BESOINS)
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	
DURÉE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Aucune limite	X
	Limite de temps (à préciser)	
COÛTS DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	X
	Payant (à préciser)	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Français	X
	Anglais	
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Oui	
	Non	X
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : 39 proches aidants		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : Non disponible		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Femme	69 %
	Homme	31 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Français	100 %
	Anglais	0 %
	Autre (à préciser)	0 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	ND
	Enfant	ND
	Frère / Sœur	ND
	Ami(e)	ND
	Autre (à préciser)	ND
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui	X
	Non	
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Oui	X
	Non	
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : Être membre.		

RÉPIT		
TYPES DE SERVICES DE RÉPIT OFFERTS :	Moins de 24 heures	X
	1 à 4 jours	
	5 jours et plus	
LIEUX DES SERVICES DE RÉPIT :	À l'organisme	X
	À domicile	
	Autre (à préciser)	
MOMENTS DES SERVICES DE RÉPIT :	Jour	X
	Soir	
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES SERVICES DE RÉPIT :	Quotidienne	
	Hebdomadaire	X (2 FOIS PAR SEMAINE : MARDI ET JEUDI)
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	
DURÉE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Aucune limite	X
	Limite de temps (à préciser)	
COÛT DES SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	
	Payant (à préciser) : Entre 1 \$ et 9 \$ pour la journée (ça dépend s'il y a besoin d'un transport et d'un repas) : - Transport : 5 \$ aller/retour 4 \$ repas du jeudi (repas complet) 3 \$ repas du mardi	X
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES SERVICES DE RÉPIT :	Français	X
	Anglais	X (NON FORMEL)
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES SERVICES DE RÉPIT :	Oui	
	Non	X
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT : 34 personnes		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT : 63 ans		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT :	Femme	67 %
	Homme	33 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT :	Français	91 %
	Anglais	9 %
	Autre (à préciser)	0 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE RÉPIT AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	38 %
	Enfant	56 %
	Frère / Sœur	0 %
	Ami(e)	6 %
	Autre (à préciser)	0 %
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE RÉPIT :	Oui	X
	Non	
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT : Être membre.		

BALUCHON ALZHEIMER 5022, CHEMIN DE LA CÔTE-DES-NEIGES, BUREAU 5 MONTRÉAL (QUÉBEC) H3V 1G6 TÉLÉPHONE : (514) 762-2667 TÉLÉCOPIEUR : (514) 762-1452 COURRIEL : INFO@BALUCHONALZHEIMER.COM SITE INTERNET : WWW.BALUCHONALZHEIMER.COM		
ANNÉE DE RÉFÉRENCE POUR LES INFORMATIONS TRANSMISES : 1^{ER} AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011		
TYPE D'ORGANISME :	Fondation ou association	
	Santé et services sociaux (publics)	
	Organisme communautaire	X
	Entreprise d'économie sociale	
CLIENTÈLE DESSERVIE :	Proches aidants d'aînés	100 %
	Proches aidants en général	0 %
	Autre (à préciser)	0 %
TERRITOIRE COUVERT PAR LES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS : 10 régions administratives au Québec, dont Laval		
TYPES DE SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Information	
	Formation	X
	Soutien psychologique	
	Répît	X
PRÉSENCE D'AUTRES SERVICES DONT POURRAIENT AVOIR BESOIN LES PROCHES AIDANTS (SERVICES COMPLÉMENTAIRES)	Soutien alimentaire	NON
	Soutien à domicile (menus travaux)	NON
EXISTENCE D'OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION CONCERNANT LES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Oui	X
	Non	
LANGUE DE CES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION :	Français	X
	Anglais	
	Autre (à préciser)	
PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS RÉGULIERS : MINISTÈRE DE LA FAMILLE ET DES AÎNÉS / MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX / DONS PRIVÉS		
ENTENTES DE SERVICES ET FINANCEMENTS NON-RÉCURRENTS DANS LA PRESTATION DE SERVICES AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Oui	X
	Non	

RÉPIT		
TYPES DE SERVICES DE RÉPIT OFFERTS :	Moins de 24 heures	
	1 à 4 jours	
	5 jours et plus	X
LIEUX DES SERVICES DE RÉPIT :	À l'organisme	
	À domicile	X
	Autre (à préciser)	
MOMENTS DES SERVICES DE RÉPIT :	Jour	X
	Soir	X
	Fin de semaine	X
	Nuit	X
FRÉQUENCE DES SERVICES DE RÉPIT :	Quotidienne	
	Hebdomadaire	
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	X
	Par année : minimum 4 jours et maximum 14 jours consécutifs et fractionnables	
DURÉE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Aucune limite	
	Limite de temps (à préciser) :	X
	Par année : minimum 4 jours et maximum 14 jours consécutifs et fractionnables	
COÛT DES SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	
	Payant (à préciser) :	X
	Jours subventionnés (référence de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval) : 15 \$ / jour / famille Jours non-subventionnés (quand les familles passent directement par l'organisme) : 100 \$ / jour / famille	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES SERVICES DE RÉPIT :	Français	X
	Anglais	X
	Autre (à préciser) : Italien et espagnol	X
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES SERVICES DE RÉPIT :	Oui	X
	Non	
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT : 3 mois		
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT : 5 familles à Laval		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT : 82 ans		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT :	Femme	60 %
	Homme	40 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT :	Français	92 %
	Anglais	8 %
	Autre (à préciser)	0 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE RÉPIT AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	70 %
	Enfant	20 %
	Frère / Sœur	5 %
	Ami(e)	5 %
	Autre (à préciser)	%
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE RÉPIT :	Oui	
	Non	X
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT : Avoir reçu un diagnostic de maladie d'Alzheimer ou d'une affection apparentée, être référé par le CSSS de Laval.		

ASSOCIATION LAVALLOISE DES PERSONNES AIDANTES (ALPA) 1717, BOUL. ST-MARTIN OUEST, BUREAU 350 A LAVAL, QUÉBEC H7S 1N2 TÉLÉPHONE: 450-686-2572 TÉLÉCOPIEUR: 450-686-2503 COURRIEL: ALPA@BELLNET.CA SITE INTERNET : WWW.ALDPA.ORG		
ANNÉE DE RÉFÉRENCE POUR LES INFORMATIONS TRANSMISES : 1^{ER} AVRIL 2010 AU 31 MARS 2011		
TYPE D'ORGANISME :	Fondation ou association	
	Santé et services sociaux (publics)	
	Organisme communautaire	X
	Entreprise d'économie sociale	
CLIENTÈLE DESSERVIE :	Proches aidants d'aînés	74 %
	Proches aidants en général	15 %
	Autre (à préciser) : Ex-proches aidants	11 %
TERRITOIRE COUVERT PAR LES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS : LAVAL		
TYPES DE SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Information	X
	Formation	X
	Soutien psychologique	X
	Répît	X
PRÉSENCE D'AUTRES SERVICES DONT POURRAIENT AVOIR BESOIN LES PROCHES AIDANTS (SERVICES COMPLÉMENTAIRES)	Soutien alimentaire	NON
	Soutien à domicile (menus travaux)	NON
EXISTENCE D'OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION CONCERNANT LES SERVICES OFFERTS AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Oui	X
	Non	
LANGUE DE CES OUTILS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION :	Français	X
	Anglais	X
	Autre (à préciser)	
PRINCIPAUX BAILLEURS DE FONDS RÉGULIERS : Agence de la santé et des services sociaux de Laval		
ENTENTES DE SERVICES ET FINANCEMENTS NON-RÉCURRENTS DANS LA PRESTATION DE SERVICES AUX PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Oui	X
	Non	

INFORMATION		
TYPES D'ACTIVITÉS D'INFORMATION OFFERTES :	Conférences	X
	Rencontres thématiques	X
	Références	X
	Autre (à préciser)	
THÈMES DES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Sur la maladie	
	Sur le rôle de proche aidant	X
	Sur les services publics et communautaires offerts aux aidés & aidants	X
	Sur les aînés en général (services, droits, etc.)	X
LIEUX DES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	À l'organisme	X
	À domicile	X
	Autre (à préciser) : CHSLD, résidences ou autres organismes, entreprises (projet du Cœur à l'action – sensibilisation dans les entreprises)	X
TYPES D'INTERVENTIONS :	Individuelles	X
	De groupe	X
MOMENTS DES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Jour	X
	Soir	X
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS D'INFORMATION DE GROUPE :	Ponctuelle	X
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	X
	Mensuelle	X
	Autre (à préciser) : Colloque organisé aux trois à quatre ans	X
COÛTS DES ACTIVITÉS D'INFORMATION POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	X
	Payant (à préciser) : Payant occasionnellement, mais jamais plus de 5 \$	X
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Français	X
	Anglais	
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Oui	
	Non	X
NOMBRE DE PARTICIPANTS REJOINTS : 571 personnes par les activités et 755 par les appels téléphoniques		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION : Non disponible		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Femme	66 %
	Homme	34 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS D'INFORMATION :	Français	99 %
	Anglais	1 %
	Autre (à préciser)	0 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES D'INFORMATION AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	73 %
	Enfant	17 %
	Frère / Sœur	1 %
	Ami(e)	1 %
	Autre (à préciser)	8 %
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES D'INFORMATION PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui	
	Non (MAIS FRAIS DE GARDE REMBOURSÉS : MAXIMUM DE 24 \$)	X
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES D'INFORMATION :	Oui	
	Non	X
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES D'INFORMATION : Aucune		

FORMATION		
CATÉGORIES DE FORMATION :	Sur la maladie	
	Sur le rôle de proche aidant	
	Autre (à préciser)	X
	Développement personnel	
THÈMES DE FORMATION :	Quelques exemples : Muscler vos méninges (durée de 10 semaines)	
LIEUX DES ACTIVITÉS DE FORMATION :	À l'organisme	X
	À domicile	
	Autre (à préciser)	
TYPES D'INTERVENTIONS :	Individuelles	
	De groupe	X
MOMENTS DES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Jour	X
	Soir	
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Ponctuelle	
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	X
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	
COÛTS DES ACTIVITÉS DE FORMATION POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	
	Payant (à préciser) : 2 \$ l'atelier (donc 20 \$ pour les 10 semaines)	X
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Français	X
	Anglais	
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Oui	
	Non	X
NOMBRE DE PARTICIPANTS REJOINTS : Environ 500 personnes		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION : Non disponible		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Femme	75 %
	Homme	25 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES ACTIVITÉS DE FORMATION :	Français	100 %
	Anglais	0 %
	Autre (à préciser)	0 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE FORMATION AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	ND
	Enfant	ND
	Frère / Sœur	ND
	Ami(e)	ND
	Autre (à préciser)	ND
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES DE FORMATION PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui	
	Non	X (MAIS FRAIS DE GARDE REMBOURSÉ : MAXIMUM DE 24 \$)
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE FORMATION :	Oui	
	Non	X
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE FORMATION : Aucune		

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

TYPES DE SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Soutien psychologique individuel	X
	Cafés / Déjeuners rencontres	X
	Autre (à préciser) : Activités d'intégration sociale / Visites d'amitié / Cartes d'anniversaire personnalisées envoyées aux membres	X
LIEUX DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	À l'organisme	X
	À domicile	
	Autre (à préciser)	X
	Sorties, appels téléphoniques	
MOMENTS DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Jour	X
	Soir	X
	Fin de semaine	
FRÉQUENCE DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Ponctuelle	X
	Quotidienne	
	Hebdomadaire	
	Mensuelle	
	Autre (à préciser)	
DURÉE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Aucune limite	X
	Limite de temps (à préciser)	
COÛTS DES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit (Pour les activités sociales seulement : le prix de l'activité (billet de spectacle, repas au restaurant, etc.) est payant)	X
	Payant (à préciser)	
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Français	X
	Anglais	X
	Autre (à préciser)	
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Oui	
	Non	X
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : 178 pour les activités et 194 pour le soutien téléphonique		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : Non disponible		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Femme	161
	Homme	33
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Français	100 %
	Anglais	0 %
	Autre (à préciser)	0 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	ND
	Enfant	ND
	Frère / Sœur	ND
	Ami(e)	ND
	Autre (à préciser)	ND
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE RÉPIT D'ACCOMPAGNEMENT PENDANT L'UTILISATION DE SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE PAR LE PROCHE AIDANT :	Oui	
	Non	X (MAIS ON REMBOURSE LES FRAIS DE GARDE POUR UN MAXIMUM DE 24 \$)
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE :	Oui	
	Non	X (MAIS COVOITURAGE POUR LES SORTIES)
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE : Aucune		

RÉPIT		
TYPES DE SERVICES DE RÉPIT OFFERTS :	Moins de 24 heures	X
	1 à 4 jours (entente jusqu'en 2014)	X
	5 jours et plus	
LIEUX DES SERVICES DE RÉPIT :	À l'organisme	
	À domicile	X
	Autre (à préciser)	
MOMENTS DES SERVICES DE RÉPIT :	Jour	X
	Soir	X
	Fin de semaine	X
	Nuit	X
FRÉQUENCE DES SERVICES DE RÉPIT :	Quotidienne	X
	Hebdomadaire	X
	Mensuelle	X
	Autre (à préciser) : Occasionnel par SIRA	X
DURÉE DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Aucune limite	
	Limite de temps (à préciser) Service régulier : 8 heures par semaine SIRA : 48 heures à la demande, par année et par aidant	X
COÛT DES SERVICES DE RÉPIT POUR LES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS :	Gratuit	
	Payant (à préciser) Service régulier : 8 heures maximum par semaine (3\$ de l'heure) jusqu'à un maximum de 15\$, pour un maximum de 15\$ par jour SIRA : 3\$ de l'heure pour les premières 8 heures par mois	X
LANGUES UTILISÉES POUR DISPENSER LES SERVICES DE RÉPIT :	Français	X
	Anglais	X
	Autre (à préciser) : Créole et espagnol. Quelques demandes pour des services en arabe et en italien, mais ne peuvent y répondent actuellement	X
EXISTENCE D'UNE LISTE D'ATTENTE POUR LES SERVICES DE RÉPIT :	Oui	X
	Non	
DÉLAI D'ATTENTE MOYEN POUR L'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT : 6 à 8 mois (76 personnes sur la liste d'attente)		
NOMBRE DE PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT : Environ 88 personnes		
ÂGE MOYEN DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT : Entre 60 et 80 ans		
SEXE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT :	Femme	75 %
	Homme	25 %
LANGUE D'USAGE DES PROCHES AIDANTS D'AÎNÉS REJOINTS PAR LES SERVICES DE RÉPIT :	Français	90 %
	Anglais	5 %
	Autre (à préciser)	5 %
LIEN DES PROCHES AIDANTS QUI UTILISENT LES SERVICES DE RÉPIT AVEC LES PERSONNES AIDÉES :	Conjoint(e)	53 %
	Enfant	41 %
	Frère / Sœur	1 %
	Ami(e)	1 %
	Autre (à préciser) : nièce, père, mère, etc.	6 %
DISPONIBILITÉ D'UN SERVICE DE TRANSPORT POUR LES SERVICES DE RÉPIT :	Oui	
	Non	X (SANS OBJET : SERVICE À DOMICILE)
CONDITIONS D'ACCÈS AUX SERVICES DE RÉPIT : Être membre.		

